PD-AAU-853
50803

A. I .D PROJECT NO. 683-0256

PROJET DE L'AID No. 683-0256

PROJECT GRANT AGREEMENT

ACCORD DE SUBVENTION AU PROJET

NIGER APPLIED AGRICULTURE RESEARCH

RECHERCHE AGRICOLE APPLIQUEE AU NIGER

Dated:

En date du: 10 juin 1987

Between

Entre

The REPUBLIC OF NIGER, ("Grantee")

LA REPUBLIQUE DU NIGER, ("Bénéficiaire"

and

et

The UNITED STATES OF AMERICA
acting through the Agency for
International Development ("A.I.D)"

Les ETATS-UNIS D'AMERIQUE, agissant par
l'intermédiaire de l'Agence pour
le Développement International ("AID")

ARTICLE I: The Agreement

The purpose of this Agreement is to set out the understandings of the Parties named above ("Parties") with respect to the undertaking by the Grantee of the Project described herein, and with respect to the financing of the Project by the Parties.

ARTICLE II: The Project

Section 2.1. Definition of the Project

The Niger Applied Agriculural Research Project (NAAR), which is further described in Annex 1, is designed as phase two of the Niger Cereals Research Project (683-0225), authorized in 1982 and scheduled to be completed in 1988. The Project will consist of a five-year program to institutionalize within the Nigerien National Agronomic Research Institute (INRAN) a system of applied agriculture research with strong functional linkages to extension.

NAAR will continue NCR efforts, building directly on progress made to date; however, greater emphasis will be placed on strengthening INRAN's overal management capability. Institutional cross linkages with technical services, cooperatives and other agricultural research organizations will be reinforced. The creation of strong linkages with extension services will be a major objective in strengthening INRAN's research capability. The project will continue to support research programs initiated under NCR and to further develop research support services. Whereas NCR limited its research efforts to rainfed crops, NAAR will also develop INRAN's capacity to conduct applied research on priority problems in irrigated agriculture.

ARTICLE I: L'Accord

Le présent Accord a pour objet de définir les conventions des parties susmentionnées ("Parties") quant à l'exécution par le Bénéficiaire du projet décrit dans le présent document et au financement du project par les Parties.

ARTICLE II: Le Projet

Section 2.1. Définition du Projet

Le Projet Recherche Agricole Appliquée au Niger (RAAN) qui est décrit de manière plus détaillée dans l'Annexe 1 est conçu en tant que phase II du Projet Appui à la Recherche Agricole (683-0225) (ARA) autorisé en 1982 et dont fin est prévue pour 1988. Le projet comprendra un programme de cinq (5) ans visant à institutionnaliser au sein de l'Institut National de Recherche Agronomic du Niger (INRAN) un système de recherche agricole appliquée ayant des solides rapports fonctionnels avec la vulgarisation.

Le Projet RAAN continuera les activités entreprises par le Projet ARA, en se basant directement sur les progrès accomplis à ce jour; toutefois on accordera un plus grand accent au renforcement de la capacité de l'INRAN en matière de gestion. Des rapports formels avec les services techniques, les coopératives et les autres organisations de recherche agricole seront renforcés. La création de solides rapports avec les services de vulgarisation sera l'un des principaux objectifs tout en renforçant les capacités de recherche de l'INRAN. Le projet continuera à apporter appui au programme de recherche entrepris dans le cadre du projet ARA et à développer davantage les services d'appui à la recherche. Alors que le projet ARA limitait ses travaux de recherche aux cultures pluviales, le projet RAAN développera également la capacité de l'INRAN d'entreprendre des travaux de recherche appliquée sur des problèmes prioritaires dans le domaine de l'agriculture irriguée.

The A.I.D. contribution to the Project will consist of long and short-term technical assistance; long term training in the United States and African countries; short-term training in the United States, at International Agriculural Research Centers, at African institutions, and in Niger; commodities, including vehicles and laboratory and farm equipment; construction; and limited other costs. The Government of Niger's contribution will include professional and support personnel, office and research facilities.

Annex 1 to this Agreement, attached, amplifies the above description of the Project. Within the limits of the above definition of the project and the financing specified in Article 3 below, elements to the amplified description and financial plan stated in Annex 1 may be changed by written agreement of the authorized representatives of the Parties named in Section 8.2. without formal amendment of this Agreement.

Section 2.2. Incremental Nature of Project

(a) A.I.D.'s contribution to the Project will be provided in increments, the initial one being made available in accordance with SECTION 3.1 of this Agreement. Subsequent increments will be subject to availability of funds to A.I.D. for this purpose, and to mutual agreement of the Parties, at the time of a subsequent increment, to proceed.

(b) Within the overall Project Assistance Completion Date stated in this Agreement, A.I.D., based upon consultation with the Grantee, may specify in Project Implementation Letters appropriate time periods for the utilization of funds provided by A.I.D. under an individual increment of assistance.

La contribution de l'A.I.D. au projet comprendra l'assistance à court et long terme; la formation à long terme aux Etats-Unis et dans les pays africains; la formation à court terme aux Etats-Unis, dans les centres internationaux de recherche agricole, dans des institutions africaines, et au Niger; les biens d'équipement, y compris les véhicules et le matériel agricole; les constructions; et d'autres coûts. La contribution du Gouvernement du Niger comprendra les cadres professionnels et personnel d'appui, les bureaux et les structures de recherche.

L'Annexe 1 au présent Accord, ci-jointe, amplifie la description ci-dessus du projet. Dans le cadre des limites de la définition susmentionnée du projet et du financement spécifié à l'Article 3 ci-dessous, les éléments de cette description détaillée et du plan financier figurant à l'Annexe 1 peuvent être modifiés par accord écrit des représentants agréés des Parties nommées dans la SECTION 8.2, sans avenant officiel du présent Accord.

Section 2.2. Nature progressive du Projet

(a) La contribution de l'AID au projet se fera par tranches successives, la première étant débloquée conformément à la Section 3.1 du présent accord. Des allocations ultérieures pourront intervenir en fonction de la disponibilité des fonds à l'AID à cette fin, et de l'accord mutuel des deux Parties au moment d'une allocation ultérieure.

(b) Dans le cadre de la Date d'Achèvement d'Assistance au Projet énoncée dans le présent Accord, l'AID, après consultation avec le Bénéficiaire peut spécifier dans des Lettres d'Exécution du Projet, les périodes appropriées pour l'utilisation des fonds accordés par l'AID au titre de chaque allocation.

ARTICLE III: Financing

Section 3.1 The Grant

To assist the Grantee to meet the costs of carrying out the Project, A.I.D. pursuant to the Foreign Assistance Act of 1961, as amended, agrees to grant the Grantee under the terms of this Agreement not to exceed five million, nine hundred seventy four thousand United States ("U.S.") dollars ($ 5,974,000) ("Grant"). The Grant may be used to finance foreign exchange costs, as defined in Section 6.1, and local currency costs, as defined in Section 6.2. of Goods and Services required for the Project.

Section 3.2 Grantee Resources for the Project

(a) The Grantee agrees to provide or cause to be provided for the Project all funds, in addition to the Grant, and all other resources required to carry out the Project effectively and in a timely manner.

(b) The resources provided by the Grantee for the Project will be not less than the equivalent of U.S. Dollars Four Million Fifty Four Thousand Five Hundred Sixty Eight ($4,054,568), including costs borne on an "in-kind" basis.

Section 3.3 Project Assistance Completion Date

(a) The "Project Assistance Completion Date" (PACD), which is 31 May 1992, or such other date as the Parties may agree in writing, is the date by which the Parties estimate that all services

ARTICLE III: Financement

Section 3.1. La Subvention

Pour aider le Bénéficiaire à supporter les coûts de l'exécution du Projet, l'AID, conformément à la loi de 1961 sur l'Aide aux Nations Etrangère telle qu'elle a été amendée, accepte d'accorder une subvention au Bénéficiaire aux termes du présent Accord, d'un montant ne dépassant pas Cinq millions Neuf Cent Soixante Quatorze mille dollars US (5.974.000$). La subvention peut servir à financer les coûts en devises, tels que définis à Section 6.1 et les coûts en monnaie nationale, tels que définis à la Section 6.2 des biens et services nécessaires pour le projet.

Section 3.2. Ressources du Bénéficiaire pour l'exécution du Projet

(a) Le Bénéficiaire accepte de fournir ou de faire fournir pour l'exécution du Projet, tous les fonds, en plus de la Subvention et toutes les autres ressources requises pour exécuter efficacement et en temps opportun le Projet.

(b) Les ressources accordées par le Bénéficiaire, pendant la durée du Projet ne seront pas inférieures à l'équivalent de Quatre millions Cinquante Quatre Mille Cinq Cent Soixante Huit dollars US (4.054.568$) y compris les coûts en nature.

Section 3.3. Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet

(a) La "Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet" (DAAP), à savoir le 31 mai 1992 ou toute autre date dont les Parties peuvent convenir par écrit, est la date à laquelle les Parties estiment que tous les services

4

financed under the Grant will have been performed and all goods financed under the Grant will have been furnished for the Project as contemplated in this Agreement.

(b) Except as A.I.D. may otherwise agree in writing, A.I.D. will not issue or approve documentation which would authorize disbursement of the Grant for services performed subsequent to the PACD or for goods furnished for the Project, as contemplated in this Agreement, subsequent to the PACD.

(c) Requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Project Implementation Letters, are to be received by A.I.D. or any bank described in Section 7.1 no later than nine (9) months following the PACD, or such other period as A.I.D. agrees in writing.

After such period, A.I.D., giving notice in writing to the Grantee, may at any time or times reduce the amount of the Grant by all or any part thereof for which requests for disbursement, accompanied by necessary supporting documentation prescribed in Project Implementation Letters, were not received before the expiration of said period.

ARTICLE IV: Conditions Precedent to Disbursement

Section 4.1.1 First Disbursement

Prior to the first disbursement of U.S. Dollars under the Grant, or to the issuance by A.I.D. of documentation pursuant to which

financés au titre de la Subvention auront été réalisés et tous les biens financés au titre de la Subvention auront été fournis pour l'exécution du Projet, comme prévu dans le présent Accord.

(b) A moins que l'AID n'en convienne autrement par écrit, elle ne délivrera, ni n'approuvera des documents qui autoriseraient des déboursements de la Subvention pour la prestation de services exécutés après la DAAP, ou pour les bien fournis aux fins du Projet, comme le stipule le présent Accord, après la DAAP.

(c) Les demandes de déboursement, accompagnées de pièces justificatives nécessaires qu'indiquent les Lettres d'Exécution du Projet, doivent parvenir à l'AID ou à toute banque décrite dans la Section 7.1 dans un délai de neuf (9) mois après la DAAP ou tout autre période convenue par écrit par l'AID.

Après cette date, l'AID, après avoir envoyé un avis écrit au Bénéficiaire, peut à n'importe quel moment réduire le montant de la Subvention de tout ou d'une partie de ce montant pour lequel les demandes de déboursement, accompagnées de pièces justificatives nécessaires décrites dans les Lettres d'Exécution du Projet, n'ont pas été reçues avant l'expiration de ladite date.

ARTICLE IV: Conditions préalables au Déboursement

Section 4.1.1. Premier Déboursement

Avant le premier déboursement de fonds en $ E.U., ou émission de tout document d'engagement selon lequel

5

disbursement will be made, the Grantee will, except as A.I.D. may otherwise agree in writing, furnish to A.I.D. in form and substance satisfactory to A.I.D.:

(a) A statement of the names of the persons holding or acting in the office of the Grantee specified in Section 8.2., Section 4.1.1. (b) and of any additional representatives, together with a specimen signature of each person specified in such statement;

(b) Evidence that a Nigerien Project Director and Assistant Project Director have been assigned and delegated all necessary authorities required to implement the Project, including the delegation of full implementation authority to the Assistant Project Director in the absence of the Project Director.

(c) Evidence that the Grantee has established an accounting system for the control of Project funds which meets with standards as described in Section 121 (d) of the Foreign Assistance Act.

4.1.2. Prior to the disbursement, or the issuance of any commitment documents pursuant to which disbursement of any local currency will be made available under the "Other Costs" line item of the Project budget contained in Annex I of the Project Agreement, the Grantee shall furnish to A.I.D. in form and substance satisfactory to A.I.D.

on devra octroyer des fonds, le Bénéficiaire, à moins que les Parties n'en décident autrement par écrit, devra fournir à l'AID en forme et substance jugées satisfaisantes par l'AID:

(a) Une déclaration du nom de la personne représentant au titre du Bénéficiaire ou agissant en son nom comme le stipule la Section 8.2, Section 4.1.1. de l'Accord et de tout autre représentant, ainsi qu'un specimen de la signature de chaque personne dont le nom figure dans ladite déclaration;

(b) La preuve attestant qu'un Directeur nigérien du Projet et un Directeur Adjoint du Projet ont été nommés et ont reçus tous les pouvoirs nécessaires pour exécuter le Projet, y compris la délégation du pouvoir d'exécution au Directeur Adjoint du Projet en l'absence du Directeur du Projet;

(c) La preuve attestant que le Bénéficiaire a mis sur pied un système de comptabilité pour le contrôle des fonds du Projet correspondant aux normes décrites au point 121 (d) de la Loi sur l'Aide aux Nations Etrangères;

4.1.2. Avant le déboursement, ou l'émission de tout document d'engagement en fonction duquel le déboursement de tout fonds en monnaie national sera effectué au titre de rubrique autres coûts du budget du projet contenu dans l'Annexe 1 de l'Accord du projet, le Bénéficiaire fournir à l'AID en forme et substance jugées satisfaisantes par l'AID:

(a) Evidence that the Ministry of Finance has agreed that the value-added tax (VAT) will not be applicable to any project expenditures, or evidence that any such tax or surcharge incurred on any project expenditure will be paid or reimbursed to the project by the Grantee from a fund specially established for that purpose as provided in Standard Provision B.4 of Annex 2 to the Project Agreement;

(b) Evidence of nomination by the Ministry of Finance of petty cash accountants for each department and research station of INRAN; and

(c) Evidence that host country counterpart positions have been formally designated for each expatriate technical assistance position funded under the project;

Section 4.2 Disbursement for Construction Costs

Prior to any disbursement, or to the issuance of any commitment documents pursuant to which disbursement will be made, for the construction of buildings or other construction services, the Grantee shall, except as the Parties may otherwise agree in writing, furnish to A.I.D. in form and substance satisfactory to A.I.D.:

(a) Evidence that sites for construction, satisfactory to A.I.D., have been made available to the Project.

(a) La preuve attestant que le Ministère des Finances a accepté que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ne sera appliquable à aucune dépense du projet, ou la preuve attestant que toute taxe analogue encourrue sur toute dépense du projet sera payée ou remboursée au projet par le Bénéficiaire sur un fonds spécialement créé à cet effet comme l'indique la clause standard B.4 de l'Annexe 2 à l'Accord du projet;

(b) La preuve de la nommination par le Ministère des Finances des régisseurs responsables de la caisse des menues dépenses pour chaque département et station de recherche de l'INRAN;

(c) La preuve attestant que les postes des homologues du pays hôte ont été officiellement assignées pour chaque poste d'assistance technique expatriée financé au titre du projet.

Section 4.2. Déboursement pour les coûts de construction

Avant tout déboursement, ou l'émission de tout document d'engagement en fonction duquel le déboursement sera effectué pour construction des bâtiments ou tout autre service de construction, le Bénéficiaire devra, à moins que les Parties n'en conviennent autrement par écrit, fournir à l'AID, en forme et substance jugées satisfaisantes par l'AID:

(a) La preuve attestant que les sites pour la construction, jugés satisfaisants par l'AID, ont été choisis et mis à la disposition du Projet.

7

(b) Plans and specifications, bid request documents, cost estimates and a construction contract(s) with firm(s) acceptable to A.I.D. Prior to advertisement for construction bids, the Grantee shall submit to A.I.D. for its review and approval the "plans de masse" of all construction sites, and other plans and specifications clearly showing all elements of construction to be undertaken or construction services to be performed.

Section 4.3 Notification

When A.I.D. has determined that the conditions precedent specified in Sections 4.1.1, 4.1.2. and 4.2 have been met, it will promptly notify the Grantee.

Section 4.4 Terminal Dates for Conditions Precedent

A. If all of the conditions precedent specified in Section 4.1.1. have not been met within Sixty (60) days from the date of this Agreement, or such later date as A.I.D. may agree to in writing, A.I.D., at its option, may terminate this Agreement by written notice to the Grantee.

B. If all of the conditions precedent specified in Section 4.1.2. have not been met within one hundred and eighty (180) days from the date of this Agreement, or such later date as A.I.D. may agree to in writing, A.I.D., at its option, may terminate this Agreement by written notice to the Grantee.

(b) Les plans de construction détaillés, les documents d'appel d'offres, les devis, et les marchés passés avec une entreprise agréée par l'AID. Avant la publication des avis d'appel d'offres, le Bénéficiaire soumettra à l'AID pour examen et approbation. Les plans de masse de tous les sites de construction et les autres plans et cahiers de prescriptions techniques indiquant clairement tous les éléments de construction à entreprendre ou services de construction à réaliser.

Section 4.3. Notification

Lorsque l'AID aura constaté que les conditions mentionnées dans les Sections 4.1.1., 4.1.2. et 4.2 auront été remplies, elle en notifiera sans délai le Bénéficiaire.

Section 4.4. Date d'échéance des Conditions Préalables

A. Si toutes les conditions préalables spécifiées à la Section 4.1.1. ne sont pas remplies dans les 60 jours qui suivent la date du présent Accord ou une date ultérieure dont l'AID peut convenir par écrit, l'AID peut à son gré résilier le présent accord par avis écrit envoyé au Bénéficiaire.

B. Si toutes les conditions préalables spécifiées à la Section 4.1.2. ne sont pas remplies dans les 180 jours qui suivent la date du présent Accord ou une date ultérieure dont l'AID peut convenir par écrit, l'AID peut à son gré résilier le présent accord par avis écrit envoyé au Bénéficiaire.

9

ARTICLE V: Special Covenants

Section 5.1. INRAN'S Annual Budget

The Grantee covenants to maintain INRAN's annual recurrent budget for FY 1988 at the same levels as FY 1987 and in subsequent years to maintain at least the current ratio of support costs to personnel costs.

Section 5.2. Provision of Financial and Human Resources

The Grantee covenants to furnish sufficient financial and human resources necessary for the effective and permanent functionning of INRAN during the life of the project. Assignments of personnel will be for a period of no less than three years.

Section 5.3. Assignment of Participant Trainees

The Grantee covenants to make available qualified candidates for long-term academic and technical training in the U.S. and third countries, and agrees to ensure that these persons subsequently are assigned to appropriate positions within their parent institutions (or other suitable positions as mutually agreed upon with the Ministry of Agriculture) for a period equal to at least twice the period of training.

Section 5.4. Project Evaluation

The Parties agree to establish an evaluation program as part of the project. Except as the Parties otherwise agree in writing, the program will include mid-project and end-of-project evaluations (years 2 1/2 and 5 of the Project) as well as process evaluations (years 1 and 3 1/2 of the Project).

ARTICLE V: Conventions spéciales

Section 5.1. Evaluation Annuelle du Projet de l'INRAN

Le Bénéficiaire accepte de maintenir le budget annuel récurrent de l'INRAN pour l'année fiscale 1988 au même niveau que celui de 1987 et pour les années à venir, de garder au moins le rapport actuel entre les frais de fonctionnement et les dépenses liées au personnel.

Section 5.2. Affectation de Ressources Financières et Humaines

Le Bénéficiaire accepte de fournir les ressources financières et humaines nécessaires pour le fonctionnement effectif et permanent de l'INRAN pendant la durée du projet. Les affectations de personnel couvriront une période d'au moins trois ans.

Section 5.3. Affectation de Participant

Le Bénéficiaire accepte de fournir des candidats qualifiés pour la formation académique et technique à long terme aux U.S.A. et dans des pays tiers, et accepte de veillé à ce que ces personnes soient par la suite affectées aux postes adéquats au sein de leur institution de tutelle (ou autres postes correspondants arrêtés de commun accord avec le Ministère de l'Agriculture) pour une période équivalant au moins au double de la période de formation.

Section 5.4. Evaluation du Projet

Les parties conviennent d'établir un programme d'évaluation dans le cadre du Projet. A moins que les parties n'en conviennent autrement par écrit, le programme comprendra des évaluations de mi-parcours et de fin de projet (années 2 1/2 et 5 du projet) ainsi que des évaluations du processus (années 1 et 3 1/2 du projet).

The evaluation program will include (a) evaluation of progress towards attainment of the objectives of the Project; (b) identification and evaluation of problem areas or constraints which may inhibit such attainment; (c) assessment of how such information may be used to help overcome such problems and (d) evaluation, to the degree feasible, of the overall efficiency and effectiveness of the Project.

As these evaluations will recommend future levels of A.I.D. support to INRAN, the expected level of Government of Niger support to INRAN will have to be ascertained. The Grantee covenants to make this information available in a timely manner during the evaluations.

Section 5.5. Programming of University students

The Grantee covenants that the programming of university students for assignment to INRAN will be reduced to no more than four per year for each year of the project.

ARTICLE VI: Procurement Source

Section 6.1. Foreign Exchange Costs

Disbursement pursuant to Section 7.1 will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Project having their source and origin in countries included in Code 941 of the A.I.D. Geographic Code Book as in effect at the time orders are placed or contracts entered into for such goods and services ("Foreign Exchange Costs"), except as A.I.D. may otherwise agree in writing, and except as provided in the Standard Provisions

Le programme d évaluation comprendra (a) l'évaluation des progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du projet, (b) l'identification et l'évaluation des problèmes ou contraintes qui peuvent entraver la réalisation de ces objectifs, (c) l'évaluation de manière dont ces informations peuvent servir à surmonter ces problèmes, (d) l'évaluation, dans la mesure du possible dans l'ensemble de l'efficacité et l'impact du projet.

Etant donné que ces évaluations recommanderont les niveaux futurs de l'appui de l'AID à l'INRAN il faudra connaitre le niveau prévu de l'appui qu'apportera le Bénéficiaire à l'INRAN. Le Bénéficiaire convient de publier en temps apportun ces informations pendant les évaluations

Section 5.5. Programmation des étudiants

Le Bénéficiaire accepte que la programmation des étudiants à affecter à l'INRAN sera reduite à un chiffre n'exédant pas 4 par an pour chaque année du projet.

ARTICLE VI: Source d'acquisition

Section 6.1. Coûts en devises

Les déboursements, conformément à la Section 7.1, seront exclusivement utilisés pour financier les coûts des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet, ayant leur source et origine dans les pays inclus dans le Code Géographique Numéro 941 de l'AID en vigueur au moment où les commandes sont placées ou au moment où les contrats sont passés pour de tels biens et services ("Coûts en Devises"), à moins que l'AID n'en convienne autrement par écrit et à moins qu'il ne le soit stipulé dans

10

Annex II, Section C.1(b) with respect to marine insurance. Ocean transportation costs will be financed under the Agreement only on vessels under flag registry of the United States or the Grantee except as A.I.D. determines that the Grantee has no access to United States flag service, A.I.D. in a Project Implementation Letter may agree to finance under the Agreement ocean transportation costs on vessels under flag registry of any country included in A.I.D. Geographic Code 941.

Section 6.2 Local Currency Costs

Disbursement pursuant to Section 7.2 will be used exclusively to finance the costs of goods and services required for the Project having their source and, except as A.I.D. may otherwise agree in writing, their origin in Niger ("Local Currency Costs").

ARTICLE VII: Disbursements

Section 7.1. Disbursement for Foreign Exchange Costs

(a) After satisfaction of conditions precedent, the Grantee may obtain disbursement of funds under the Grant for the Foreign Exchange Costs of goods or services required for the Project in accordance with the terms of the Agreement, by such of the following methods as may be mutually agreed upon:

(1) by submitting to A.I.D., with necessary supporting documentation as prescribed in Project Implementation Letters, (A) requests for reimbursement for such goods or services, or (B) requests for A.I.D. to procure commodities or services in the Grantee's behalf for the Project; or

l'Annexe II, Section C.1(b), de cet Accord, à l'égard de l'assurance maritime. Le transport maritime sera financé dans le cadre de l'Assistance exclusivement pour les bateaux battant pavillon des Etats-Unis ou du Gouvernement du Niger à moins que l'A.I.D. détermine que le Gouvernement du Niger n'a pas accès aux services des bateaux battants pavillon des Etats-Unis. L'AID pourra par le biais d'une Lettre d'Exécution du Projet autoriser l'utilisation de services maritimes d'un autre pays figurant sur la liste du Code Géographique Numéro 941 de l'AID.

Section 6.2. Coûts en monnaie nationale

Conformément à la Section 7.2, les déboursement seront exclusivement utilisés pour financer les coûts des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet ayant leur source et leur origine, à moins que l'AID n'en convienne autrement par écrit, en République du Niger ("Coûts en monnaie nationale).

ARTICLE VII: Déboursement

Section 7.1. Déboursement pour les coûts en devises étrangères

(a) Après avoir rempli les conditions préalables, le Bénéficiaire peut obtenir le déboursement des fonds au titre de la Subvention pour les coûts en devises étrangères des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet conformément aux termes du présent Accord, selon une des méthodes suivantes qui peuvent être arrêtées par accord mutuel:

(1) soumettre à l'AID, accompagnées des pièces justificatives nécessaires décrites dans les Lettres d'Exécution du Projet (A) les demandes de remboursement de ces biens et services, ou (B) les demandes pour permettre à l'A.I.D. d'obtenir ces biens et services au nom du Bénéficiaire pour le Projet, ou

(2) by requesting A.I.D. to issue Letters of Commitment for specified amounts (A) to one or more United States banks, satisfactory to A.I.D. to reimburse such bank or banks for payments made by them to contractors or suppliers, under Letters of Credit or otherwise, for such goods or services, or (B) directly to one or more contractors or suppliers, through Letters of Credit or otherwise, for such goods or services.

(b) Banking charges incurred by the Grantee in connection with Letters of Commitment and Letters of Credit will be financed under the Grant unless the Grantee instructs A.I.D. to the contrary. Such other charges as the Parties may agree to may also be financed under the Grant.

Section 7.2. Disbursement for Local Currency Costs

(a) After satisfaction of conditions precedent, the Grantee may obtain disbursement of funds under the Grant for Local Currency Costs required for the Project in accordance with the terms of this Agreement, by submitting to A.I.D., with necessary supporting documentation as prescribed in Project Implementation Letters, requests to finance such costs.

(b) The Local currency needed for such disbursement hereunder may be obtained:

(2) demander à l'AID d'émettre des Lettres d'Engagement pour des sommes précises (A) à une ou plusieurs banques des Etats-Unis qui conviennent à l'AID et obligeant l'AID à rembourser la ou les banques pour les banques pour les paiements des entrepreneurs et fournisseurs qui auront fourni biens et services au titre des Lettres de Crédit ou autrement, ou (B) directement à un ou plusieurs entrepreneurs ou fournisseurs, obligeant l'AID à payer ces entrepreneurs et fournisseurs par le biais de Lettres de Crédit ou autres pour leurs biens et services.

(b) les frais de banque encourus par le Bénéficiaire relatifs aux Lettres d'Engagement et aux Lettres de Crédit seront financés par la Subvention à moins que le Bénéficiaire ne recommande à l'AID le contraire. Tous les autres frais dont les Parties peuvent convenir, peuvent être également financés par la Subvention.

Section 7.2. Déboursements pour les coûts en devises locales

(a) Après avoir rempli les conditions préalables, le Bénéficiaire peut obtenir le déboursement des fonds au titre de la Subvention pour les coûts en devises étrangères des biens et services nécessaires à l'exécution du Projet et conformément aux termes du présent Accord, en soumettant à l'AID, accompagnées des pièces justificatives stipulées dans les Lettres d'Exécution du Projet, les demandes de financement de ces coûts.

(b) Les fonds en monnaie nationale nécessaires à ces remboursements peuvent être obtenus par:

12

(1) by acquisition by A.I.D. with U.S. dollars by purchase; or

(2) by A.I.D. (A) requesting the Grantee to make available the local currency for such costs, and (B) thereafter making available to the Grantee through the opening or amendment by A.I.D. of Special Letters of Credit in favor of the Grantee or its designee, an amount of U.S. Dollars equivalent to the amount of local currency made available by the Grantee, which dollars will be utilized for procurement from the United States under appropriate procedures described in Project Implementation Letters.

The U.S. dollar equivalent of the local currency made available hereunder will be, in the case of subsection (b)(1) above, the amount of U.S. dollars required by A.I.D. to obtain the local currency, and in the case of subsection (b) (2) above, an amount calculated at the the rate of exchange specified in the applicable Special Letter of Credit Implementation memorandum hereunder as of the date of the opening or amendment of the applicable Special Letter of Credit.

Section 7.3 Other forms of Disbursement

Disbursement of the Grant may also be made through such other means as the Parties may agree to in writing.

(1) l'achat par l'AID de devises locales payées en dollars U.S., ou

(2) l'AID demande (A) au Bénéficiaire de fournir les fonds en monnaie nationale nécessaires pour financer ces coûts, et ensuite (B) de mettre à la disposition du Bénéficiaire par l'émission ou l'amendment par l'AID de Lettres de Crédit spéciales en faveur du Bénéficiaire ou de son mandataire, d'une somme en dollars U.S. équivalent au montant en monnaie nationale fournie par le Bénéficiaire. Cette somme en dollars sera utilisée pour les achats faits aux Etats-Unis suivant les procédures appropriées décrites dans les Lettres d'Exécution du Projet.

L'équivalent en dollars U.S. des devises locales rendues disponibles sera, dans le cas de l'alinéa (b)(1) ci-dessus le montant de dollars E.U. demandé par l'AID pour obtenir la monnaie nationale et dans le cas de l'alinéa (b)(2) ci-dessus, le montant calculé au taux de change indiqué dans le Mémorandum d'Exécution de la Lettre Spéciale de Crédit applicable à la date d'ouverture ou d'amendement de la Lettre Spéciale de Crédit applicable.

Section 7.3. Autres formes de déboursements

Les déboursements de la Subvention peuvent également s'effectuer par d'autres moyens dont les Parties peuvent convenir par écrit.

Section 7.4 Rate of Exchange

Except as may be more specifically provided under Section 7.2, if funds provided under the Grant are introduced into Niger by A.I.D. or any public or private agency for purposes of carrying out obligations of A.I.D. hereunder, the Grantee will make such arrangements as may be necessary so that such funds may be converted into currency of Niger at the highest rate of exchange which, at the time the conversion is made, is not unlawful in Niger.

Section 7.5 Date of Disbursement

Disbursement by A.I.D. will be deemed to occur (a) on the date on which A.I.D. makes a disbursement to the Grantee or its designee, or to a bank, contractor or supplier pursuant to a Letter of Commitment, contract, or purchase order; (b) on the date on which A.I.D. disburses to the Grantee or its designee local currency acquired in accordance with Section 7.2 (b)(1); or (c) if local currency is obtained in accordance with Section 7.2 (b)(2), on the date on which A.I.D. opens or amends the Special Letter of Credit there referred to.

ARTICLE VIII: Miscellaneous

Section 8.1. Communications

Any notice, request, document or other communication submitted by either Party to the other under this Agreement will be in writing or by telegram or cable, and will be deemed duly given or sent when to such Party at the following address:

Section 7.4. Taux de change

Sauf indication spécifique prévue à la Section 7.2, si les fonds fournis dans le cadre de la Subvention sont introduits dans la République du Niger par l'AID ou par un organisme privé ou public pour satisfaire aux obligations de l'AID, le Bénéficiaire prendra les mesures nécessaires pour s'assurer que ces fonds peuvent être convertis en monnaie de la République du Niger au taux de change le plus élevé qui, à l'époque de la conversion n'est pas illégal au Niger.

Section 7.5. Date de déboursement

L'AID effectuera ses déboursements: (a) à la date à laquelle l'AID effectue son déboursement au Bénéficiaire ou son mandataire, ou à une banque, un contractant, ou un fournisseur suite à une Lettre d'Engagement, un contrat ou un ordre de commande; (b) à la date à laquelle l'AID effectue son déboursement en monnaie locale au Bénéficiaire ou son mandataire, monnaie locale acquise en vertu de la Section 7.2 (1); (c) si la monnaie locale peut être obtenue en vertu de la Section 7.2 (b)(2) à la date à laquelle l'AID ouvre ou amende une Lettre Spéciale de Crédit y afférente.

ARTICLE VIII: Divers

Section 8.1. Communications

Tout avis, demande, document ou autre communication présenté par une Partie à l'autre dans le cadre du présent Accord sera présenté par écrit, par télégramme ou par cable, et sera considéré comme dûment remis ou envoyé lorsqu'il parviendra à cette Partie intéressée aux addresses ci-après:

14

To the Grantee. Mail Address:

Ministry of Plan
B.P. 862
Niamey, Republic of Niger

To A.I.D. Mail Address:

USAID/Niger
B.P. 11201
Niamey, Republic of Niger

All such communications may be in English or in French. Other addresses may be substituted for the above upon the giving of notice.

Section 8.2 Representatives

For all purposes relevant to this Agreement, the Grantee will be represented by the individual holding or acting in the office of Minister of Plan, and A.I.D. will be represented by the individual holding or acting in the Office of Mission Director, each of whom, by written notice, may designate additional representatives for all purposes other than exercising the power under Section 2.1 to revise elements of the amplified description in Annex 1. The names of the representatives of the Grantee, with specimen signatures, will be provided to A.I.D., which may accept as duly authorized any instrument signed by such representatives in implementation of this Agreement, until receipt of written notice or revocation of their authority.

Section 8.3 Standard Provisions Annex

A "Project Grant Standard Provisions Annex" (Annex II) is attached to and forms part of this Agreement.

Au Bénéficiaire. Adresse postale:

Ministère du Plan
B.P. 862
Niamey, République du Niger

A l'AID. Adresse postale:

USAID/Niger
B.P. 11201
Niamey, République du Niger

Toutes les communications seront rédigées en anglais ou en français. D'autres adresses peuvent remplacer celles susmentionnées sur simple avis.

Section 8.2 Représentants

Aux fins du présent Accord, le Bénéficiaire sera représenté par la personne occupant le poste de Ministre du Plan ou agissant à son nom et l'AID sera repésentée par la personne occupant le poste de Directeur de la Mission USAID/Niger en agissant en son nom, chacun d'eux pouvant, par avis écrit, désigner d'autres représentants à toutes les fins autres que celles d'exercer le pouvoir dans le cadre de la Section 2.1 de réviser les éléments de la description détaillée de l'Annexe 1. Les noms des représentants du Bénéficiaire accompagnés des spécimen de signatures, seront communiqués à l'AID qui peut accepter comme dûment agréé tout document signé par de tels représentants en application du présent Accord jusqu'à réception de l'avis écrit de la révocation de leur autorité.

Section 8.3 Annexe relative aux dispositions standard

Une "Annexe Relative aux Dispositions Standard" (Annexe II) figure ci-joint au présent Accord et en fait partie.

15

Section 8.4. Language of Agreement

This Agreement is prepared in both English and French. In the event of ambiguity or conflict between the two versions, the English language version will control.

IN WITNESS WHEREOF, the Government of the Republic of Niger and the United States of America, each acting through its duly authorized representatives, have caused this Agreement to be signed in their names and delivered as of the day and year first above written.

Section 8.4 Libellé de l'Accord

Le présent Accord est préparé en Anglais et en Français. En cas d'ambiguité ou de conflit entre les deux versions, la version anglaise seule fera foi.

EN FOI DE QUOI, la République du Niger et les Etats-Unis d'Amérique, chacun agissant par l'intermédiaire de son représentant dûment mandaté, ont fait signer le présent Accord en leur nom et l'ont fait remettre au date et année susmentionnées.

REPUBLIC OF NIGER

Par S.E.M. SANI BAKO

Titre: Ministre des Affaires Etrangères et de la

Date: 10 Juin 1987

UNITED STATES OF AMERICA

By: ALBERT E. FAIRCHILD

Title: Chargé d'Affaires

Date: 10 Juin 1987

By: PETER BENEDICT

Title: Directeur USAID

Date: 10 Juin 1987

ANNEX I

Amplified Project Description

Elements of this Amplified Project Description may be changed by written agreement of the authorized representatives of the parties named in SECTION 8.2 without formal amendment of this Agreement, provided that such changes are within the general scope of the Project as set forth in the text of the Agreement.

I. Project Description

The Niger Applied Agricultural Research Project is designed as phase two of the Niger Cereals Research project (683-0225; 1982-1988) which undertook to develop the Nigerien National Agronomic Research Institute's (INRAN) capacity to undertake cereals research programs with respect to rainfed crops and to disseminate the results. This project will continue support to the research programs initiated under NCR, further develop research support services, and include applied research on irrigated agriculture.

A. Goal

The sector goal to which this Project contributes is increased agricultural production and diversification of sources of rural income in Niger.

B. Purpose

The Project purpose is to assist the Government of Niger to institutionalize a system of applied agronomic research characterized by strong functional linkages to extension.

ANNEXE I

Description Détaillée du Projet

Les éléments de cette description détaillée du Projet peuvent être modifiés par accord écrit des représentants agréés des Parties nommées dans la SECTION 8.2, sans amendement officiel du présent Accord pourvu que de telles modifications soient dans les limites du cadre général du Projet présenté dans le texte de l'accord.

I. Description du Projet

Le projet Recherche Agricole Appliquée au Niger (RAAN) est conçu en tant que phase II du projet ARA (683-0225; 1982-1988) qui a entrepris de développer la capacité de l'INRAN a entreprendre des programmes de recherches céréalières concernant les cultures pluviales et de diffuser les résultats obtenues. Ce projet continuera à apporter appui aux programmes de recherches entrepris dans le cadre du projet ARA, développer davantage les services d'appui à la recherche, et inclure la recherche appliquée à l'agriculture irriguée.

A. But

Le but sectoriel auquel ce projet contribue est la production agricole accrue et diversification des sources de revenus en milieu rural au Niger.

B. Objectif

L'objectif du projet est d'aider le Gouvernement du Niger à institutionnaliser un système de recherche agronomique appliquée caractérisé par des solides rapports fonctionnels avec la vulgarisation.

C. Project Outputs

1. Organizational Development

a) Output Statement:
Strengthening of INRAN's institutional capacity to design, administer, manage and carry out agricultural research programs.

b) Verifiable indicators of achievement:

(1) Planning and Management

a. Existence and use of refined long-range research, staffing and training plans, revised annually.

b. Annual budgets prepared on the basis of research programs to be conducted.

c. Decentralization of program and financial management developed.

d. Existence of evaluation criteria for researchers and research programs; peer review process operating.

e. INRAN maintain its annual recurrent budget for FY 1988 at the same level as FY 1987, and in subsequent years maintains at least the current ratio of support costs to personnel costs.

C. Réalisations du Projet

1. Mise en place d'une organisation

a) Résultat: renforcement de la capacité de l'INRAN de concevoir, diriger, gérer et d'entreprendre les programmes de recherche agricole.

b) Indices Vérifiables:

(1) Planification et gestion

a. Existence et utilisation de programmes raffinés et à long terme, de recherche, de recrutement du personnel et de formation, révisés annuellement;

b. Préparation du budget annuel sur la base des programmes de recherches à entreprendre;

c. Décentralisation de la gestion financière et du programme entrepris;

d. Existence des critères d'évaluation concernant les chercheurs et les programmes de recherche; le processus d'examen analogue est opérationnel.

e. L'INRAN maintiendra son budget annuel récurrent pour l'année 1988 au même nuveau que celui de 1987, et pour les années à venir, maintiendra au moins le rapport actuel entre les frais de fonctionnement et les dépenses liées au personnel.

17

(2) Human Resource Development

a. 17 INRAN researchers are trained at the end of the project in the following areas: irrigation, cereals and legumes agronomy, crop improvement, soil physics, soil chemistry, irrigation engineering, data analysis and research management.

b. All B and C level INRAN personnel complete short-term and/or in-country training.

c. Four personnel from the Irrigated Perimeter Management Parastatal (ONAHA) and Rural Engineering upgrade professional training in irrigation engineering, management and technology.

d. Extension agents and trial managers receive in-country technical training to explain trial execution/technical recommendations.

(3) Strengthening of Support Services to Research

a. Effective systems operating for management of vehicles, farm equipment, field and laboratory equipment, agricultural inputs and supplies. Systems will cover maintenance, distribution, inventory and procurement.

b. Five INRAN technicians trained to process and interpret statistical data.

(2) Développement des ressources humaines

a. 17 chercheurs de l'INRAN sont formés à la fin du projet dans les domaines suivants: irrigation, agronomie des céréales et des légumineuses, amélioration de la qualité des cultures, physique des sols, chimie des sols, génie de l'irrigation, analyse des données et gestion des programmes de recherche.

b. Tout le personnel de la catégorie B et C de l'INRAN achève sa formation à court terme et/ou à l'intérieur du pays hôte.

c. Quatre cadres de l'ONAHA et le personnel du Génie Rural améliorent leur formation professionnelle en génie de l'irrigation, en gestion et en technologie.

d. Les agents de vulgarisation et les responsables des essais reçoivent une formation technique dans le pays hôte en vue d'expliquer l'exécution des essais/des recommandations techniques.

(3) Renforcement des services d'appui à la recherche

a. Des systèmes efficaces fonctionnant pour la gestion des véhicules, du matériel agricole, des équipements de terrain et de laboratoire, des intrants agricoles et de l'approvisionnement. Les systèmes couvriront la maintenance, la distribution, l'inventaire et les achats.

b. Cinq (5) techniciens de l'INRAN formés pour traiter et interpréter les données statistiques.

19

c. Increased reliability of laboratory analyses; shorter turnaround time.

2. Strengthening of Research Programs

a. Output Statement: Development and execution of specific multidisciplinary research programs designed to address priority constraints on production of Niger's principal rainfed and irrigated food crops.

b. Verifiable indicators of achievement:

(1) Research policy

a. Research programs are consistent with stated research priorities.

b. Activities within programs contribute to the achievement of program objectives.

(2) Research Programs: rainfed cereals/legumes

a. The crop improvement program emphasizes applied research.

b. Crop improvement program employs multi-disciplinary approach.

c. Production systems research underway in five agricultural zones.

d. On-farm testing program expanded to five agricultural zones.

e. Recommended production practices for at least two zones delivered to extension.

c. Fiabilité accrue des analyses en laboratoire, une période de rotation plus courte.

2. Renforcement des programmes de recherche

a. Résultat: Elaboration et exécution des programmes spécifiques multi-disciplinaires de recherche conçus pour surmonter les principales contraintes entravant la production des principales cultures vivrières pluviales et irriguées au Niger.

b. Indices Vérifiables de réalisation:

(1) Politique en matière de recherche

a. Les programmes de recherche sont conformes aux priorités de recherche prévues.

b. Les activités dans le cadre des programmes contribuent à la réalisation des objectifs du programme.

(2) Programmes de recherche: céréales et légumineuses pluviales

a. Les programmes d'amélioration de cultures mettent l'accent sur la recherche appliquée.

b. Le programme d'amélioration des cultures utilise la méthode pluridisciplinaire.

c. Recherche sur les systèmes de production en voie d'exécution dans cinq zones agricoles.

d. Un programme de test sur l'exploitation élargie à cinq zones agricoles.

e. Les techniques de production recommandées pour au moins deux zones sont livrées au service de vulgarisation.

20

(3) Research Programs: irrigated crop agronomy

a. Diagnostic studies have identified the principal agronomic constraints to production on the inland perimeters and micro schemes of Central Niger; priority crop, soil and water management research themes identified.

b. Multi-disciplinary agronomic research program on priority themes designed and being executed.

c. Cost-benefit studies of medium and small/micro-scale irrigation in Niger conducted.

(4) Research Programs: Water Management/engineering

a. Diagnostic studies have identified critical water management issues and constraints to improving the economic and productive efficiency of irrigated agricultural production on the inland perimeters and micro schemes of central Niger; priority research themes identified.

b. Multidisciplinary action research programs designed and being carried out to improve water management on jointly managed perimeters and micro schemes of central Niger.

(5) On-farm Research Program

a. On-farm trials expanded to five rainfed agricultural zones. Rapid survey techniques used.

(3) Programmes de recherche: agronomie des cultures irriguées

a. L'étude diagnostique a identifié les principales contraintes agronomiques entravant la production sur les périmètres irrigués de l'intérieur et dans les micro-réalisations de la partie centrale du Niger; les thèmes prioritaires concernant les cultures, la gestion des sols et des ressources en eau sont identifiés.

b. Un programme multidisciplinaire de recherche agronomique concernant les principaux thèmes est conçu et mis en exécution.

c. Des études coût-bénéfice des petites et micro-réalisations au Niger ont été entreprises.

(4) Programmes de recherche: gestion des ressources en eau/génie

a. Des études diagnostiques ont identifié des questions importantes liées à la gestion des ressources en eau et les contraintes entravant l'efficacité économique et productive de la culture irriguée sur les périmètres de l'intérieur et sur les micro-réalisations de la partie centrale du Niger; les principaux thèmes de recherche ont été identifiés.

b. Des programmes de mesures multidisciplinaires de recherche ont été conçus et mis en oeuvre pour améliorer la gestion des ressources en eau sur des périmètres gérés conjointement et dans les micro-réalisations de la partie centrale du Niger.

(5) Programmes de recherche sur l'exploitation

a. Essais sur l'exploitation élargis à cinq zones agricoles. Des techniques d'études rapides on été utilisées.

b. If irrigation research enters on-farm trials during this phase of the program, an extension-managed on-farm trial model will be used.

c. INRAN technical recommendations are generated from results of successful on-farm trials.

3. Strengthening of Research-Extension Linkage

a. Output Statement: Development of functional linkages between INRAN, Extension and other Agricultural Services.

b. Indicators of achievement:

(1) Research planning and execution

a. Extension services participate in research working group meetings to identify research themes, plan off-station and on-farm trials.

b. Memoranda of Understanding between INRAN, Agricultural Extension Services, ONAHA and Rural Engineering detail the roles and responsibilities of each institution participating in research.

c. Working Agreements between research, extension and farmers govern jointly-executed, individual research activities.

d. Extension-managed on-farm trials underway in at least two dryland zones and on irrigated perimeters .

b. Si la recherche en irrigation est appliquée sur les exploitations pendant cette phase du programme, le modèle d'essai sur le terrain géré par le service de vulgarisation sera utilisé.

c. Les recommandations techniques formulées par l'INRAN proviennent des résultats des essais effectués avec succès sur les exploitations.

3. Renforcement des liens recherche vulgarisation

a. Résultat. Développement des liens fonctionnels entre l'INRAN, la vulgarisation et autres services du Ministère de l'Agriculture.

b. Indices des réalisations.

(1) Planification de la recherche et son exécution

a. Les services de vulgarisation participent aux réunions du groupe de travail de la recherche afin d'identifier les thèmes de recherche, planifier les essais hors des exploitations et sur les exploitations.

b Les protocoles d'accord entre l'INRAN, les Services de Vulgarisation Agricole, l'ONAHA et le Service du Génie Rural decrivent en détail les rôles et responsabilités de chaque institution participant à la recherche.

c. Les accords de travail entre la recherche, la vulgarisation et les paysans régissent les activités de recherche exécutées conjointement, à titre individuel.

d. Les essais sur les exploitations gérés par le service de vulgarisation sont en voie d'exécution dans au moins deux zones arides et sur des périmètres irrigués.

22

e. The quality of execution of, and reliability of data from, extension-managed trials are improved.

f. Research Extension Unit (REU) acts as a coordinator for transmitting farmer technical practices and unresolved problems to appropriate researchers.

(2) Development, Delivery and Evaluation of Technical Recommendations

a. INRAN's existing collection of technical recommendations has been thoroughly reviewed by INRAN and client extension services for technical validity and farmer acceptability; useful recommendations updated where needed.

b. Extension services participate in INRAN working group meetings to review research findings and discuss new technical recommendations.

c. New technical handouts developed by INRAN's REU are generated from successful results of on-farm trials. They present sets of options which extension services and farmers can employ according to needs and capabilities. Handouts are reviewed by extension services for clarity of presentation and by researchers for technical content.

e. La qualité et la fiabilité des données collectées à partir des essais gérés par le service de vulgarisation est améliorée.

f. La Cellule Liaison Recherche/Vulgarisation (CLRV) est chargée de coordonner la transmission des techniques culturales et les problèmes irrésolus aux chercheurs compétents

(2) Développement, livraison et évaluation des recommandations techniques

a. La collection existante des recommandations techniques de l'INRAN a été entièrement examinée par l'INRAN et les services de vulgarisation pour déterminer sa validité technique et son acceptabilité par les paysans; les recommandations utiles sont au besoin mises à jour.

b. Les services de vulgarisation participent aux réunions du groupe de travail de recherche de l'INRAN afin d'examiner les conclusions de la recherche et de débattre des nouvelles recommandations techniques.

c. De nouvelles fiches techniques développées par la Cellule de Liaison Recherche-Vulgarisation (CLRV) de l'INRAN proviennent des bons résultats obtenus des essais sur les exploitations. Elles présentent une série d'options pouvant être employées par les paysans et le service de vulgaristatio selon leurs besoins et leurs aptitudes. Les nouvelles fiches techniques sont examinées par les services de vulgarisation pour la clarté de leur présentation, et par les chercheurs pour la partie technique.

d. REU is actively engaged in promoting research results. REU and extension services jointly develop extension materials suitable for use by field agents.

e. REU has developed a program with extension services and researchers to jointly evaluate performance of extended recommendations. (Development of this program will depend on progress made by agriculture extension services and may not be achieved until the next phase of the research development program.)

f. Farmers adopt recommendations and technologies.

(3) Documentation

Documentation Center maintains full inventory on all research being conducted in Niger, and collects and exchanges information with IARCs and research institutes active in nearby countries.

D. A.I.D. Inputs

It is planned that A.I.D. will finance up to 29 years of long-term technical assistance (TA), up to 43 months of short-term TA, long and short term training, conference participation, commodities, construction and other costs as follows:

d. La CLRV s'est engagée dans la promotion des résultats obtenus par les chercheurs. La CLRV de l'INRAN et les services de vulgarisation ont conjointement élaborés du matériel de vulgarisation susceptible d'être utiliser par les agents de terrain.

e. CLRV a développé en collaboration avec les Services de Vulgarisation un programme en vue d'évaluer conjointement la performance des recommandations formulées. (Ce programme dépendra essentiellement des progrès réalisés par les Services de Vulgarisation Agricole et de ce fait, pourrait ne pas être réalisé avant la phase suivante du programme d'élaboration de travaux de recherches).

f. Les paysans ont adopté les recommendations et les technologies.

(3) Documentation

Le Centre de Documentation tient un inventaire exhaustif de tous les travaux de recherche entrepris au Niger.

D. A.I.D. Intrants

Il est prévu que l'AID financera 29 années/personnes d'assistance technique à long terme, 43 mois/personnes d'assistance technique à court terme, de formation à long et à court terme, de participation aux conférences, de biens d'équipement, de travaux de construction et autres coûts comme suit:

1. Technical Assistance

Long-Term (up to 29 work years)

- Research Management Specialist
- Crop Breeding Coordinator
- Dryland Cereals Agronomist
- Irrigation Agronomist
- Soils Agronomist (irrigated agriculture)
- Irrigation Engineer
- Research-Extension Specialist
- Socio-Economist (Nigerien recruited locally by the contractor)
- Agricultural Economist

Short-Term (up to 43 work months)

- Technical disciplines and computer science/data management
- Agriculture machinery repair and maintenance
- Planning and updating INRAN's long-term training program
- Interim and final evaluations
- In-service training.

2. Training

Detailed training plans will be developed and agreed upon by the project and USAID. These plans are to be updated yearly, or as the need arises and as agreed upon by both parties. Participants will be selected jointly by the sponsoring Grantee agency, the Contractor, and USAID.

1. Assistance technique

Long terme: (29 années/personnes)

- 1 spécialiste en gestion de travaux de recherche,
- 1 coordinateur en sélection des cultures,
- 1 agronome spécialisé en cultures des terres arides,
- 1 agronome spécialisé en technique d'irrigation,
- 1 Pédologue
- 1 ingénieur en génie d'irrigation,
- 1 expert en recherche vulgarisation,
- 1 Socio-Economiste (Nigérien)
- 1 agro-économiste.

Court terme: (43 mois/personnes)

- Domaines techniques et des sciences informatiques/gestion des données;
- Domaine de la réparation du matériel agricole et de la maintenance;
- Planification et mise à jour des programmes de formation à long terme de l'INRAN;
- Evaluations intérimaires et finales.
- Recyclage

2. Formation

Les programmes de formation détaillés seront élaborés et arrêtés de commun accord par l'USAID et l'INRAN. Ces programmes seront mises à jour annuellement, ou conformement au besoin et aura été convenu par les deux parties. Les participants seront choisis du commun accord par l'organe competant du Gouvernement du Niger, le contractant et l'USAID.

25

Long-term

Advanced training will be provided for up to 17 INRAN personnel, 2 ONAHA personnel and 2 personnel from the Rural Engineering Service. Long-term INRAN scholarships will be used for advanced degree studies of current personnel and graduate students assigned to INRAN. Preference will be given to senior researchers needing the M.S. or DEA degrees and to study related to irrigation (soil, water and crop management, engineering) and dryland agronomy. Of the 17 personnel to be given advanced professional training, up to three persons (at three years each) will be sponsored for Ph.D. studies in the U.S. All courses of study will clearly strengthen INRAN's capacity to execute priority applied research programs as described in this project description. Specialized non-degree training in the U.S. and Africa will also be provided, and will be available to personnel from INRAN, ONAHA, Rural Engineering and the extension services.

Short-term

Short-term training to upgrade the skills of each of INRAN's field and laboratory assistants and technicians will be provided. Up to 200 person-months of coursework at IARCs and African institutions will be funded, along with 10 person-months of short course work in the U.S. (Up to seven months of the short-term technical assistance listed above will be provided in support of in-service training program.)

Long terme

Une formation approfondie sera assurée à 17 cadres de l'INRAN, 2 cadres de l'ONAHA et 2 cadres du service du Génie Rural. Des bourses d'études à long terme accordées par l'INRAN seront utilisées pour des études sanctionnées par un diplôme de haut niveau pour le personnel actuel de l'INRAN et les étudiants programmés pour l'Institut. La préférence sera donnée aux chercheurs principaux qui ont besoin d'obtenir des diplômes de M.S. et DEA et aux études portant sur les techniques d'irrigation (sol, gestion des ressources en eau et des cultures, le Génie) et à l'agronomie en terre aride. En tout 3 personnes (pour trois ans d'années d'études chacune) seront parrainées pour des études conduisant au Ph.D aux Etats-Unis. Tous les programmes d'études renforceront considérablement la capacité de l'INRAN d'exécuter les programmes prioritaires de recherche appliquée comme décrit dans cette description du projet. Des fonds seront également fournis pour une formation spécialisée non sanctionnée par un diplôme aux Etats-Unis ou en Afrique. Cette formation sera assurée aux personnels de l'INRAN, de l'ONAHA et des services de vulgarisation et du Génie Rural.

Court terme

Le projet fournira des fonds pour la formation à court terme pour améliorer la capacité des aide-chercheurs et techniciens de l'INRAN opérant sur le terrain et au laboratoire. Au total 200 mois/personne de stage au CIRA et dans les institutions africaines seront financés en même temps que 10 mois/personne de stage à court terme aux Etats-Unis (au total 7 mois/personne d'assistance technique à court terme seront fournis à titre d'appui au recyclage).

Conference Participation

The project will fund participation of 12 individuals at international conferences.

3. Commodities

1. Household furniture and appliances for TA team.
2. Laboratory equipment and supplies.
3. Farm machinery and irrigation and pumping equipment to be used on INRAN research stations.
4. Vehicles and parts (4x4 light pick-up trucks, station wagon type 4x4s, sedans, and off-road motorcycles).
5. Office equipment and supplies.

Detailed descriptions of commodities to be procured will be established through annual procurement plans to be prepared by INRAN and the technical assistance contractor, and agreed upon through an exchange of Project Implementation Letters.

Funds will also be provided for repair and rehabilitation of equipment and machinery not presently in use. A list of equipment to be rehabilitated will be the subject of a Project Implementation Letter to be issued following the completion of a full-scale inventory and assessment.

4. Construction

Open air equipment sheds will be constructed at Tarna and Kolo research stations. Smaller storage sheds will be built at three support stations (to be determined through Project Implementation Letters). Up to four research irrigation sites will be rehabilitated.

Participation aux conférences

Le projet financera la participation de 12 personnes à des conférences internationales.

3. Biens d'équipement

1. Fournitures et matériel de maison pour l'équipe d'assistance technique.
2. Matériel et équipement de laboratoire.
3. Matériel de machinisme agricole d'irriguation et de pompage à utiliser sur les stations de recherche de l'INRAN.
4. Véhicules et pièces détachées (pick-up légers 4x4, familiales 4x4 type Sedan et des motocyclettes
5. Fournitures et matériel de bureau.

La description détaillée des biens d'équipement à acheter sera établie grâce à des plans d'acquisition annuels à préparer par l'INRAN et l'assistance technique recruté sous contrat, et à arrêter de commun accord grâce à un échange de lettres d'exécution de projet.

Des fonds seront également réservés pour la réparation et la réhabilitation du matériel et de l'équipement qui ne sont pas actuellement utilisés. Une liste de l'équipement à réhabiliter fera l'objet d'une lettre d'exécution du projet à rediger après l'achèvement de l'inventaire général et de l'évaluation.

4. Construction

Des hangars seront construits dans les stations de recherche de Tarna et de Kollo. Des entrepôts de plus petites capacités seront construits dans trois stations d'appui (à déterminer par lettre d'exécution de projet). 4 sites de recherche en irriguation seront réhabilités.

5. Other Direct Costs

Operating expenses generated by the project, including auxiliary personnel, temporary labor, operation and maintenance of vehicles, official travel, annual external audit, miscellaneous operation costs, etc.

E. Grantee

The Grantee will finance salaries for researchers and auxiliary staff; office facilities for the technical assistance team and counterparts at the INRAN headquarters and the Kolo and Tarna research stations; and research facilities including laboratory and field equipment, infrastructure and research plots.

II. Financial Plan

A. Cost Projections

The budget projections for the NAAR Project reflect the estimated cost of inputs required to achieve the three project outputs discribed in the project summary. All budget items are shown at current prices with contingency and inflation factors calculated separately.

Local Personnel

Most of the local personnel costs under this project are Grantee contribution.

B. Budget Tables

The following budget tables represent the estimated budget requirements for each of the various inputs/outputs of the Project. The distribution of the funds within the financial plan remains an estimation

5. Autres coûts directs

Enfin, le projet financera les dépenses de fonctionnement encourrues et comprenant entre autres les frais de personnel auxiliaire, le fonctionnement et l'entretien des véhicules, les voyages officiels, l'audit externe annuel, et divers coûts de fonctionnement etc.

E. Intrant du Bénéficiaire

Le bénéficiaire assurera le paiement concernant les salaires s chercheurs et du personnel auxiliaire; les bureaux pour l'équipe d'assistance technique et leurs homologues au siège de l'INRAN et dans les stations de recherche de Tarna et de Kollo et le matériel de recherche, y compris les équipements de laboratoire et de terrain, l'infrastructure et les parcelles pour la recherche.

II. Plan financier

A. Projections des coûts

Les projections budgétaires pour ce projet reflètent le coût estimatif des intrants nécessaires pour réaliser les trois objectifs du projet décrit dans le document du projet. Toutes les rubriques budgétaires sont indiquées aux prix actuels en tenant compte des facteurs imprévus et inflation calculés séparement.

Personnel Local

La plupart des coûts liés au personnel local dans le cadre du présent projet relèvent de la contribution du bénéficiaire.

B. Tableaux Budgétaires

Les tableaux budgétaires suivants représentent les estimations budgétaires nécessaires pour chacun des intrants/réalisations du projet. La répartition des fonds au niveau du plan financier demeure un estimation

and may be reallocated between cost input categories and Project outputs upon mutual agreement between the representatives named in Section 8.2 of the Agreement through the issuance of Project Implementation Letters provided:

1) that the basic objectives and plan of the project, as defined in this Annex and Section 2.1 of the Agreement remain unchanged; and

2) changes do not cause A.I.D.'s contribution to exceed, nor the Grantee's contribution to fall below, the amount specified in the text of the Agreement.

Future A.I.D. obligations are subject to the availability of funds and mutual agreement of the parties to proceed.

et peut faire l'objet d'une nouvelle répartition entre les catégories d'intrants de coûts et les réalisations du projet sur la base d'un accord mutuel entre les représentants désignés à la Section 8.2. de l'Accord grâce à la publication d'une lettre d'exécution de projet à condition que:

1) Les objectifs fondamentaux et le plans du projet, tels que définis dans la présente annexe et la Section 2.1 de l'Accord demeurent sans changement; et

2) Des modifications ne fassent que la contribution de l'A.I.D. excède le montant spécifié dans le texte de l'Accord ou que la contribution du bénéficiaire soit inférieure à ce montant.

Les déblocages ultérieurs de fonds par l'A.I.D. sont sujets à la disponibilité des fonds et à l'accord mutual des parties concernées.

29

Illustrative Financial Plan
($ U.S.)

Cost Category	AID FX	AID LC	GRANTEE FX	GRANTEE LC	Total
Technical Assistance:					
Long-term	4,898,538	888,595	0		5,787,133
Short-term	1,092,823	0	0		1,092,823
Project Administration	1,533,154	910,950	0	0	2,444,104
Training	2 299,100	60,000		462,500	2,821,600
Commodities	667,160	45,000	0		712,160
Construction	0	308,000	0	0	308,000
Irrigation Rehabilitat.	0	0		660,400	660,400
Other Costs	220,000	2,083,000		2,017,850	4,320,850
Subtotal	10,710,775	4,295,545		3,140,750	18,147,070
Physical Contingencies (5% of all costs)	535,539	214,777		157 037	907,333
Price Contingencies (6% per annum)	1,933,358	1,085,863		651,117	3,670,338
Devaluation Contingency	361,815	861,025	0	105,664	1,328,504
TOTAL COSTS	13,541,487	6,457,210	0	4,054,568	24,053,265

Physical contingencies have been estimated at 5 percent of all costs; price contingencies have been estimated at 6 percent per annum applied to all direct costs. Devaluation contingency amounts to 16 percent of local costs subject to devaluation and reflects an expected average rate of 280 FCFA/$ U.S. over the five year life of project versus the present rate of 325 FCFA/$ U.S.

Note: The design team budgeted $96,000 for evaluation. However, Mission feels an additional $100,000 will be needed. The additional will come from contingencies.

Récapitulatif du plan financier

(Dollars Américains)

	AID		BENEFICIAIRE		
Catégorie des charges	Devises	Monnaie Nationale	Devises	Monnaie Nationale	Total
Assistance technique:					
Long terme	4,898,538	888,595	0		5,787,133
Court terme	1,092,823	0	0		1,092,823
Project Administration	1,533,154	910,950	0	0	2,444,104
Formation	2 299,100	60,000		462,500	2,821,600
Matériel	667,160	45,000	0		712,160
Construction	0	308,000	0	0	308,000
Rehabilit. Irrigation	0	0		660,400	660,400
Autres Coûts	220,000	2,083,000	0	2,017,850	4,320,850
Total Partiel	10,710,775	4,295,545	0	3,140,750	18,147,070
Imprévus Physiques (5%)	535,539	214,777	0	157 037	907,333
Imprévus Prix (6%)	1,933,358	1,085,863	0	651,117	3,670,338
Impévus d'Evaluation	361,815	861,025	0	105,664	1,328,504
COUTS TOTAUX	13,541,487	6,457,210	0	4,054,568	24,053,265

Les imprévus physiques ont été estimés à 5% du coût total, les imprévus liés au marché ont été estimés à 6% par an pour toutes les charges directes. Les imprévus liés à la dévaluation s'élèvent à 16% des charges locales soumises à la dévaluation et reflètent un taux d'échange prévu de 280 FCFA = 1 dollar américain au cours des cinq années de la durée du projet par rapport au taux de 325 FCFA = 1 dollar américain actuellement.

Note: Le budget de l'équipe de conception prévoyait un total de 96.000 de dollars pour les travaux d'évaluation. Toutefois, la Mission estime qu'un montant supplémentaire de 100.000 de dollars s'avéra nécessaire. Ce montant supplémentaire proviendra de la rubrique "Imprévus".

Method of Implementation and Financing

Method of Implemention	Method of Financing	Approximate Amount (U.S. $)
Technical Assistance: (USAID Contract)	Direct Payment	9,324,060
Construction (USAID Contract)	Direct Payment	308,000
Commodities (IQC/PSA & Mission)	Direct Payment	712,160
Training (TA contract)	Direct Payment	2,359,100
Other	Direct Payment	2,303,000
Contingencies	Direct Payment	4,992,377

Mode d'exécution et de financement:

Mode d'exécution	Mode de financement	Montant Approximatif ($ U.S.)
Assitance Technique: (Contrat USAID)	Paiement Direct	9.324.060
Construction (Contrat USAID)	Paiement Direct	308.000
Equipement (Mission et IQC/PSA)	Paiement Direct	712.160
Formation (Contrat AT	Paiement Direct	2.359.100
Autres	Paiement Direct	2.303.000
Imprévus	Paiement Direct	4,992.377

III. Implementation Plan and Schedule

A. Project Components

The NAAR Project will continue efforts begun under the Niger Cereals Research Project, building directly on progress made during the last five years. Whereas NCR limited its research efforts to rainfed crops, NAAR will also develop INRAN's capacity to conduct applied research on priority problems in irrigated agriculture. The project is comprised of three major components: (1) organizational development, (2) strengthening of research programs, and (3) strengthening of research-extension linkages. Objectives have been identified whose achievement will indicate sound planning and management practices, better control of resources and development of solid core research programs.

1. Organization Development

(a) Planning and Management: A major responsibility of the technical assistance team will be to actively assist INRAN in implementing Government of Niger policy actions and ISNAR management recommendations. During the first three years of the project the team leader will be a research management specialist who will act as consultant to the D.G. The team leader will aid the D.G. in developing a long term institutional development plan. In this respect, the research management specialist will also assist the D.G. in clarifying INRAN's management structure. This plan should include a detailed organigram of each division, section and station and a timetable for filling the positions.

III. Plan et Calendrier d'exécution

A. Volets du Projet

Le Projet RAAN poursuivra les efforts entrepris dans le cadre de projet ARA, en se basant directement sur les progrès réalisés ces cinq dernières années. Alors que le projet ARA a limité ses travaux de recherche aux cultures pluviales, le projet RAAN développera également la capacité de l'INRAN d'entreprendre des travaux de recherche appliquée concernant les problèmes prioritaires en agriculture irriguée. Le projet comprendre trois principaux volets: 1) mise en place d'une organisation, 2) renforcement des programmes de recherche, 3) renforcement des rapports recherche/vulgarisation. Il a été identifié des objectifs dont la réalisation dénotera une bonne technique de planification et de gestion un meilleur contrôle des ressources et l'élaboration de solides programmes de recherche.

1. Mise en place d'une organisation

(a) Planification et gestion: La principale responsabilité de l'équipe d'assistance technique sera d'aider activement l'INRAN à appliquer les mesures politiques du Gouvernement du Niger et les recommandations de l'ISNAR en matière de gestion. Le chef d'équipe sera, au cours des trois premières années du projet, un spécialiste en matière de gestion de recherche qui agira en qualité de consultant au près du Directeur Général. Le chef d'équipe aidera le DG à mettre en application le plan de développement institutionnel. A ce titre, le spécialiste en matière de gestion des travaux de recherche aidera également le Directeur Général à clarifier la structure et les opérations de gestion de l'INRAN. Ce plan devra inclure un organigramme détaillé de chaque division, section et station ainsi qu'un calendrier pour le récrutement du personnel à ces postes.

The plan should spell out the lines of authority and functional relationship between each part of the organization.

The research management specialist will assist in the preparation of annual activity or work plans by INRAN researchers. Under the direction of the D.G. of INRAN, and in conjunction with the heads of research stations and departments, division chiefs and their U.S. counterparts, the research management specialist will prepare an annual evaluation of the previous year's research program and research operations. This will enable INRAN to modify intermediate objectives and responsibilities as a function of the results obtained.

Within INRAN, the integrated work group approach to activities will be encouraged. Under the supervision of the D.G. and with assistance of the team leader, these groups will conduct studies of specific problems of concern to INRAN, develop detailed plans for using project inputs and recommend courses of action to achieve interim and long-term INRAN and project goals. Working committees already established under the NCR Project will be encouraged to continue their activities. The technical assistance team will assist these groups toward carrying out concrete tasks and to minimize additional associated administrative tasks.

Where appropriate, the project will assist INRAN to develop internal evaluation criteria for researchers and research activities. While the statutory issue regarding researchers' status within the civil service system falls outside of the project domain, progress made by the INRAN toward resolving this issue will receive de facto project support.

Le plan devra définir les responsabilités et les relations fonctionnelles entre chaque partie de l'organisation.

Le spécialiste en matière de gestion des travaux de recherche aidera à la préparation des activités annuelles ou des plans de travail à effectuer par les chercheurs de l'INRAN. En collaboration avec les responsables des stations et des départements de recherche, les responsables de division et leurs homologues américains, le spécialiste préparera une évaluation des programmes et opérations de recherche des années précédentes. Cela permettra à l'INRAN de modifier les objectifs et les responsabilités immédiats en fonction des résultats obtenus.

Au sein de l'INRAN, la méthode de groupe intégré de travail sera encouragée. Sous la supervision du Directeur Général et avec l'assistance du chef d'équipe, ces groupes entreprendront des études sur des problèmes spécifiques qui intéressent l'INRAN, développeront des plans détaillés pour l'utilisation des intrants du projet et formuleront des recommandations concernant les mesures à prendre pour réaliser les objectifs intérimaires et à long terme de l'INRAN et du projet. Les comités de travail déjà établis dans le cadre du projet ARA seront encouragés à poursuivre leurs activités. L'équipe d'assistance technique aidera ces groupes vers des tâches concrètes et à réduire d'autres tâches administratives s'y rapportant.

Si nécessaire, le projet aidera l'INRAN à mettre au point des critères internes d'évaluation des chercheurs et des activités de recherche. Lorsque des questions statutaires concernant les statuts des chercheurs dans le cadre du système de la Fonction Publique n'entre pas le domaine du projet, le progrès réalisé par le Gouvernement du Niger/INRAN vers la résolution de cette questions recevra de facto, le soutien du projet.

(b) Budget Process: To provide better research management, more adequately funded research programs, and to give individual researchers more certainty with respect to available resources, the research management specialist will assist INRAN to design and install a program-based system of budgeting. This process will allow INRAN to determine the costs of individual research programs, as well as overall recurrent cost levels to present to Government of Niger in support of yearly budget requests. Three months of a management consultant are provided to help introduce this system.

(c) Financial Management: Directors of INRAN research departments do not have expenditure authority, nor do they have their own petty cash funds. All expenditures must be approved by the D.G. The project will assist INRAN to introduce financial management decentralized to the level of department heads for modest expenditures and petty cash purchases. It appears that any decentralization of financial management must be preceded by a change in the INRAN delegation of authority to disburse public funds and that managers of petty cash funds must be appointed or approved by the Ministry of Finance. Where appropriate, the project will assist INRAN in obtaining the modifications and approvals prerequisite to decentralization actions. Then the research management specialist will work with INRAN to set up and monitor the new systems.

(b) Processus d'élaboration du budget: Afin d'assurer une bonne gestion de la recherche, des programmes de recherche financés de manière plus adéquate et de donner à chaque chercheur une plus grande certitude quant à la disponibilité des ressources, le spécialiste en matière de gestion des travaux de recherche aidera l'INRAN à concevoir et à installer un système basé sur le programme d'élaboration du budget. Ce processus permettra également à l'INRAN de déterminer le coût de chaque programme de recherche et le niveau des charges récurrentes. Trois mois de consultation en matière de gestion sont fournis pour aider à présenter ce système.

(c) Gestion financière: Les directeurs des départements de recherche de l'INRAN n'ont pas le pouvoir d'engager des dépenses et ne disposent pas, non plus, des caisses de mini-dépenses. Toutes les dépenses doivent être approuvées par le Directeur Général. Le projet aidera l'INRAN à introduire un système décentralisé de gestion financière au niveau des responsables des départements pour ce qui concerne les dépenses modestes et les achats à effectuer à partir de la caisse de mini-dépenses. Il apparait que toute décentralisation de gestion financière doit être précédée par une modification de la délégation d'autorité de l'INRAN à débourser des fonds publics et que des responsables des petites caisses doivent être nommés ou approuvés par le Ministère des Finances. Si nécessaire, le projet aidera l'INRAN à obtenir les modifications et l'approbation indispensables aux mesures de décentralisation. Puis, le spécialiste en matière de gestion des travaux de recherche travaillera en collaboration avec l'INRAN pour lancer et contrôler le nouveaux systèmes.

36

The project will significantly reinforce the Administration and Finance Section (SAF). In addition to a short-term management consultant, the project will increase the number of accounts clerks. The research management specialist and management consultant will work with the SAF to establish a system for providing the D.G. with quarterly reports on the state of expenditures by research program and the amounts of outstanding advances, both balances and petty cash funds. They will assist the heads of INRAN's research departments, stations and sub-stations to establish guidelines for expenditures allowed to be approved by the D.G. They will assist the SAF in installing procedures for ex post facto review of such expenditures. They will review expenditures of the various research programs and assist the D.G. in setting guidelines for ensuring that active programs receive adequate funding for doing quality research.

Le projet renforcera d'une manière significative la Section Administration et Finance (SAF). Outre un consultant à court terme en gestion, le projet augmentera le nombre des commis comptables. Le spécialiste en matière de gestion des travaux de recherche et le consultant en gestion travailleront en collaboration avec la SAF pour établir un système qui permettra de soumettre au D.G. des rapports trimestriels sur l'état des dépenses effectuées par les programmes de recherche et le montant des avancés impayées, y compris la balance et les fonds de la caisse de mini-dépenses. Ils assisteront les responsables des départements, des stations et des sous-stations de recherche de l'INRAN à établir les grandes lignes des dépenses pouvant être approuvées par le D.G. Ils aideront la SAF à mettre sur pied des procédures pour un examen rétrospectif de telles dépenses. Ils examineront les dépenses des différents programmes de recherche et aideront le Directeur Général à préparer les grandes lignes pour s'assurer que des programmes actifs reçoivent le financement adéquat pour effectuer un travail de recherche de qualité.

To monitor and evaluate the decentralization process, the project will finance an annual external audit which will cover local expenditures made by the implementing institution through its technical assistance team, local expenditures made by USAID and expenditures made by INRAN. The audit will be conducted within the first quarter following completion of each year of the Project. Results will be communicated to the D.G. of INRAN, the technical Assistance Team Leader and the USAID Director. At the end of each year the research management specialist will prepare a report for the D.G. of INRAN and the USAID Director, reviewing the progress and effectiveness of financial management procedures. The report will indicate what corrective actions are required and by whom.

Pour suivre et évaluer le processus de décentralisation, le projet financera une équipe indépendante d'audit qui vérifiera les dépenses effectuées au niveau local par les institutions d'exécution pour son équipe d'assistance technique, les dépenses effectuées au niveau local par l'USAID et celles effectuées par l'INRAN. L'audit sera exécuté au cours du premier trimestre suivant l'achèvement de chaque année de projet. Les résultats de l'audit seront communiqués au Directeur Général de l'INRAN, au chef de l'équipe d'assistance technique, au Bureau du Développement Agricole de l'USAID et au Bureau du Contrôleur de l'USAID. A la fin de chaque année, le spécialiste en matière de gestion de la recherche soumettra un rapport, examinant le progrès et l'efficacité des procédures de gestion financière, au Directeur Général de l'INRAN et au Contrôleur de l'USAID. Le rapport indiquera les mesures correctives nécessaires et indiquera également à quel niveau ces mesures doivent être prises.

21

The USAID Controller and Director of SAF will each prepare a written response to the report, noting what actions, if any, are being taken to resolve the problems identified by the research mangement specialist.

(d) Management of physical resources: Major physical facilities are located at Tarna and Kolo. Generally, buildings are adequate. The project will fund construction of storage facilities at three sub-stations, open air hangars for storage of field equipment at Tarna and Kolo and rehabilitation of strategic irrigation sites (Tillabery, Kolo, Maradi and Birni N'Konni). Field and laboratory equipment at stations is adequate but in an extremely poor state of maintenance and repair. Equipment will be inventoried, problems diagnosed and items repaired or replaced. The research management specialist will be responsible for supervising a materials management system, and for ensuring that it is updated regularly. He will work with the farm equipment specialist and department heads to refine a system for determining equipment requirements for the execution of the research program. Major efforts will be devoted to the design and institution of effective systems for management of vehicles, farm equipment, field and laboratory equipment, agricultural inputs and supplies and physical facilities. These management systems will cover maintenance, distribution, inventory and procurement and will provide the basis for determining procurement needs over the life of the project.

Le Contrôleur de l'USAID et le Directeur de la SAF prépareront chacun en ce qui le concerne une réponse écrite à ce rapport, en notant, s'il ya lieu, les mesures à prendre pour résoudre les problèmes identifiés par le spécialiste en matière de gestion de la recherche.

(d) Gestion des ressources physiques: Les principales installations physiques se trouvent à Tarna et à Kollo. En général, les bâtiments sont adéquats et en bon état. Le Projet financera la construction des entrepôts dans trois sous-stations et des hangars pour le stockage des équipements de terrain à Tarna et à Kollo et la rehabilitation des principaux périmètres irrigués (Tillabéry, Kollo, Maradi et N'Birni N'Konni). Les équipements de terrain et de laboratoire dans les stations sont adéquats mais nécessitent des travaux de maintenance et de réparation. Ils seront inventoriés, les pannes seront déterminées et les réparations ou le remplacement nécessaire seront effectués. Le spécialiste en gestion de recherche sera chargé de superviser le système de gestion et d'assurer qu'il est régulièrement mis à jour. Il travaillera en collaboration avec l'ingénieur en équipements agricoles et les responsables des départements pour affiner un système pour déterminer les besoins en vue de l'exécution du programme de recherche. Les principales activités seront consacrées à la conception et à l'institution des systèmes efficaces de gestion de véhicules, d'équipements agricoles, du matériel de terrain et de laboratoire, d'intrants agricoles et de l'approvisionnement ainsi que des structures physiques. Ces systèmes de gestion couvriront l'entretien, la distribution, l'inventaire et les acquisitions tout en fournissant la base pour déterminer les besoins en approvisionnement.

(e) Technical Support Services: The project will continue to reinforce INRAN's technical support services mainly through the provision of short and long-term technical assistance and training. Priority attention will be directed toward (1) developing sound data management and statistical analysis capability and (2) increasing the reliability and timely delivery of laboratory analyses. Laboratory equipment and supplies will be purchased following completion of a full-scale inventory of INRAN commodities. Support to other services will be provided as identified by INRAN and project staff.

(f) Human Resource Development-Role of Technical Assistance: The purpose of the project is to strengthen the system of applied research. Therefore all members of the technical assistance team will have Nigerien counterparts throughout their entire contract periods. The expatriate scientists will work in their disciplines as advisors within existing sections of the institut for all crops. The U.S. staff will be involved in on-the-job training to help build INRAN staff capability. It will be the responsibility of each expatriate scientist to work in collaboration with Nigerien scientists in their disciplines to prepare a detailed research agenda. Expatriate staff will interact continually with their INRAN colleagues to support their research, encourage them and help resolve problems. Data from each experiment will be analyzed statistically and reported scientifically in a published INRAN Annual Report. Statistically sound research results will be reported to the national extension service and submitted to international journals and symposia.

(e) Services d'appui technique: Le projet continuera à renforcer les services d'appui technique de l'INRAN, en particulier, en assurant l'assistance technique et la formation à long et court termes. Une attention particulière sera accordée (1) au développement d'une capacité saine de gestion de données et d'analyses statistiques et (2) à l'accroissement de la fiabilité et à la mise à disposition en temps opportun des résultats des analyses en laboratoire. Le matériel de laboratoire et les fournitures seront achetés après l'achèvement d'un inventaire complet du matériel de l'INRAN. (Voir Annexe, Section II A - II G). Un appui sera apporté à d'autres services au fur et à mesure qu'ils sont identifiés par l'INRAN et le personnel du projet.

(f) Développement des ressources humaines - rôle del'assistance technique: Le projet a pour but de renforcer le système de recherche appliquée. Par conséquent, tous les membres de l'équipe de l'assistance technique auront un homologue nigérien pendant toute la durée de leur contrat. Les techniciens expatriés travailleront dans le cadre de leurs disciplines en tant que conseillers au sein de l'Institut. Le personnel américain participera à la formation sur le tas pour aider à développer la capacité du personnel de l'INRAN. Chaque technicien expatrié devra travailler en collaboration avec un technicien nigérien dans le cadre de leurs disciplines afin de préparer un calendrier détaillé de recherche. Le personnel expatrié procèdera à des échanges continuelles d'informations avec leurs collègues de l'INRAN afin de soutenir leur recherche, de les encourager et de les aider à résoudre les problèmes. Les données obtenues à partir de chaque expérience seront analysées statistiquement et reporter scientifiquement dans un Rapport Annuel publié par l'INRAN. Des résultats de la recherche statistiquement saine seront communiqués au service national de vulgarisation et aux revues et symposiums internationaux.

Training for Research Support Staff: Each Nigerien researcher will be assigned a research assistant. These research assistants will be sent, as soon as possible, to a short-term training course in their disciplines at an international center. Experiment station field managers will be appointed to Tarna and Kolo and sent immediately for short-term training in Experiment Station Development.

Training in agricultural and vehicle mechanics and maintenance is required. Full-time mechanics and assistants employed by INRAN and retrained by the project will be placed at Tarna and Kolo.

Academic Training for Researchers and Managers: Scholarships for additional academic training will be provided to INRAN staff members, jointly selected by INRAN, AID and and University students assigned to INRAN technical assistance team members, as they are reinforced by returning students or newly appointed staff. Scholarships to study irrigation topics will also be awarded to ONAHA and Rural Engineering personnel.

2. Strengthening of Research Programs

Project support will build on progress made during the NCR project in the areas of crop improvement, production systems, and farming systems research. These research programs will be expanded gradually to include irrigated crops. In addition, the project will develop INRAN's capacity to conduct research on water management problems. Emphasis will be placed on proper planning, design and execution of research.

Formation de personnel d'appui à la recherche: On adjoindra à chaque chercheur nigérien un aide chercheur. Ces aides chercheurs seront envoyés, le plus tôt possible, à un stage à court terme dans le cadre de leurs disciplines dans un centre international. (Voir Tableau en Annexe - pour une liste des centres et disciplines). Les responsables des stations d'expérience sur le terrain seront nommés pour les stations de Tarna et de Kollo et envoyes immédiatement à un stage à court terme en développement des stations expérimentales.

Nécessité de la formation en matière d'agriculture, de mécanique auto et de maintenance: Des mécaniciens employés à plein temps par l'INRAN et recyclés par le projet seront affectés à Tarna et à Kolo.

Formation académique des chercheurs et des gestionnaires: Des bourses d'études académiques complémentaires seront accordées aux membres du personnel de l'INRAN et aux étudiants programmés pour l'Institut conjointement choisis par l'INRAN, l'AID et les membres de l'équipe d'assistance technique au fur et à mesure qu'ils sont renforcés par des étudiants de retour de leur formation ou par des cadres nouvellement récrutés. Des bourses en vue d'effectuer des études sur des thèmes d'irrigation seront accordées aux personnels de l'ONAHA et du Service du Génie Rural.

2. Mesures prises

L'appui apporté par le projet renforcera les progrès effectués pendant la durée du projet ARA dans le domaine de l'amélioration des cultures, des systèmes de production et de la recherche sur les systèmes de cultures. Ces programmes de recheche seront progressivement élargis pour englober la culture irriguée. D'autre part, le projet développera la capacité de l'INRAN d'entreprendre des recherches sur les questions relatives à la gestion des ressources en eau. L'accent sera mis sur une bonne planification, conception et exécution de la recherche.

Expatriate staff will assist Nigerien researchers and their staffs in determining research topics, setting priorities for addressing them, developing objectives, designing experiments, establishing procedures for evaluating progress, listing required inputs complete with budget, and insuring submission to the department head for approval well in advance of the sowing period. They will then assist as needed in implementation and consultation, organize interdisciplinary field visits, oversee harvests, data summary and analysis and publication of results.

Le personnel expatrié aidera les chercheurs nigériens et leurs personnels à déterminer les thèmes de recherche, définir les priorités pour y faire face, fixer les objectifs, concevoir les expériences, établir les procédures pour évaluer les progrès accomplis, énumérer les intrants nécessaires et établir le budget s'y rapportant. Ils aideront alors si nécessaire, à la mise en oeuvre et à la consultation, organiseront des visites interdisciplinaires sur le terrain, surveilleront les récoltes, le récapitulatif des données et la publication des résultats.

Meetings of research staff (technical committees) will be organized to discuss results and to determine which results should be transferred to cereal production and/or farming systems trials. On-farm trials will continue, with modifications, and in some cases simplification. It is presently envisioned that relationships with Collaborative Research Support Programs (CRSPs) will continue. The project will actively promote the development of stronger relations between INRAN and other agricultural research organizations, such as IARC's and relevant centrally funded U.S. programs by demonstrating to INRAN scientists the benefits of using these resources to further national research goals.

Des réunions de chercheurs (comités techniques) seront organisées pour débattre des résultats et déterminer ceux devant être transférés à la production céréalière et/ou essais des systèmes agricoles. Les essais sur les exploitations se poursuivront avec quelques modifications et dans certains cas avec des simplifications. Les rapports avec le CRSP et d'autres organisations de recherche agricole seront renforcés. Le projet devra activement encourager le développement des liens étroits entre l'INRAN et d'autres organisations de recherche agricole tels que le CIRA et les programmes américains afférents et financés par Washington en démontrant aux techniciens de l'INRAN les avantages liés à l'utilisation des ressources pour orienter les objectifs de recherche au niveau national.

Research programs will concentrate on the following four interrelated areas:

Les programmes de recherche se concentreront sur les 4 domaines ci-après:

(a) Crop Improvement: Multidisciplinary team research will build upon ongoing research efforts to explore classical plant, soil, water and climate relationships for the principal rainfed and irrigated crops grown in Niger. Breeders, entomologists, agronomists, agro-economists, and cereals quality experts will work to clarify constraints to expanding productivity in each crop and develop knowledge and plant materials designed to overcome these constraints. These efforts will be coordinated by the Department of Agronomic Research (DRA) and will be concentrated at the two research stations of Tarna and Kolo, but will aggressively pursue a program of on-farm testing.

(a) Amélioration des cultures: L'équipe pluridisciplinaire de recherche poursuivra les activités de recherche en cours afin d'explorer les rapports classiques entre la plante, les sols, l'eau et le climat pour ce qui concerne les principales cultures pluviales et irriguées cultivées au Niger. Les sélectionneurs, les entomologues, les agronomes, les agro-économistes, les pédologues, les ingénieurs et les experts en qualité nutritive des céréales oeuvreront à clarifier les contraintes entravant l'augmentation de la productivité dans chaque culture afin acquérir des connaissances précises et des matières végétales nécessaires pour surmonter ces contraintes. Ces activités seront coordonnées par la Département de Recherche Agronomique (DRA) et seront basées dans les stations de recherche de Tarna et de Kollo, mais poursuivront activement un programme de test sur les exploitations.

(b) Production Systems: Multidisciplinary team research will develop crop and site specific systems of cultural practices and appropriate technological innovations for dryland and irrigated crop production in at least three distinctive agro-ecologic zones. Work will focus on the development of recommendations for crop rotation, intercropping, fertilizer use, time of planting, seeding techniques, plant density and spacing, weeding, pest control, and will include agro-economic analyses of cost and efficiency. Work will originate at Tarna and Kolo stations, but will also be conducted at INRAN sub-stations and support points. Eventually components and packages will enter the on-farm research program.

(b) Systèmes de production: La recherche effectuée par l'équipe pluridisciplinaire développera les cultures et identifiera les systèmes spécifiques et méthodes culturales et les innovations technologiques appropriées destinées à la production agricole irriguée et en terre aride dans au moins trois zones agro-écologiques distinctes. Les travaux se consacreront à la formulation des recommandations concernant la rotation des cultures, les cultures intercallaires, l'utilisation des engrais, le calendrier des semis, les techniques de semis, la densité des plantes et leur espacement, le sarclage, la lutte contre les ennemis des cultures, et comprendront les analyses agro-économiques du coût/efficacité. Les travaux seront basés dans les stations de Tarna et de Kollo mais ils seront également entrepris dans les stations sécondaires de l'INRAN et sur les points d'appui. Enfin, les volets et les thèmes techniques entreront dans le programme de recherche sur les exploitations.

(c) On-Farm Research: A modified on-farm research program which builds on the considerable successes of the Rural Economics Department (DECOR) will become an increasingly important part of INRAN activities. Cooperation with Ministry of Agriculture and ONAHA Extension Services will be strengthened. While diagnostic surveys will remain important, greater focus will be placed on on-farm testing of specific interventions and technologies to determine their acceptability and impact upon the farm, and the need for modification of these interventions through further research. This research will be carried out in different agro-ecological zones, represented by the Filingue, Kollo, Madaroumfa (Maradi), Tillaberi and Maggia regions.

(d) Water Management: DECOR and the Irrigation section of the DRE (Department of Ecological Research) will work closely with ONAHA's Applied Research Unit (Division Mise en Valeur) and the Rural Engineering Service to initiate a multi-disciplinary approach to the priority problem areas of irrigation water quantity and quality control, water application methods and water application efficiency. Systems and farm level efficiencies in each of these areas will be a central focus of research. In addition, cost-benefit and cost-effectiveness analyses of small and medium-scale irrigation, and studies of marketing potentials of irrigated crops will be carried out. Geographical areas of concentration will be the Maggia Valley, Niger River and small systems of central Niger.

(c) Recherche sur les exploitations: Un programme modifié de recherche sur les exploitations qui fait suite au succès considérable du Département d'Economie Rurale (DECOR) deviendra une part de plus en plus importante des activités de l'INRAN. La coopération avec le Ministère de l'Agriculture et la Cellule de Vulgarisation de l'ONAHA sera renforcée. Bien que les enquêtes en vue de poser des diagnostiques resteront en vigueur, on mettra davantage l'accent sur les essais des interventions et technologies spécifiques sur les exploitations afin de déterminer leur acceptabilité et leur impact sur ces exploitations, et la nécessité de porter des modifications à ces interventions par le biais d'autres travaux de recherche. Cette recherche sera entreprise dans les différentes zones agro-écologiques représentées par les régions de Fillingué, Kollo, Madarounfa (Maradi), Tillabéri et Maggia.

(d) Gestion des ressources en eau: Le DECOR et la section Irrigation du (Département de la Recherche Ecologique) travailleront en étroite collaboration avec la Cellule de Recherche Appliquée de l'ONAHA (Division Mise en Valeur) et le Service de Génie Rural pour mettre au point un programme d'attaque sur plusieurs points des domaines importants et prioritaires de l'irrigation, du contrôle de la quantité et de la qualité de l'eau, de la méthode d'arrosage et de son efficacité. L'efficacité au niveau des systèmes et de l'exploitation dans chacun de ces domaines fera l'objet d'une étude approfondie. En outre, des analyses de coût-bénéfice et coût-efficacité des petites et moyennes irrigations et des études de potentiels de commercialisation des cultures irriguées seront entreprises. Les zones géographiques de concentration seront la Vallée de la Maggia, le Fleuve Niger et les micro-réalisations de la Partie Centrale du Niger.

3. Strengthening of Strong Research-Extension Linkages

Two important factors must be considered when designing a plan to strengthen research-extension linkages: (1) the respective roles of Nigerien research and extension institutions vis-a-vis the research-extension linkage have not been clearly defined; and (2) there is not just one national extension service in Niger serving all clients.

Thus, the first implementation action under this component will be to outline INRAN's responsibilities vis-a vis the research-extension linkage. The second will be to assign these responsibilities to appropriate sections within INRAN and to describe the interactions between research and extension required to fulfill these responsibilities.

INRAN's role in the relationship is described below. This model is intended to function as a point of departure in clarifying the Institute's responsibilities. It is expected that, as both extension and research institutions develop, some responsibilities may change.

Course of Action

INRAN's role in the research-extension linkage is:

- to become informed of important constraints to production expressed by farmers;
- to develop and execute research programs that provide farmer-acceptable solutions to production problems;

3. Renforcement des Rapports Recherche/Vulgarisation

En procédant à la conception d'un plan pour renforcer les rapports recherche/vulgarisation, il faudra tenir compte de deux facteurs: (1) les rôles respectifs des institutions nigériennes de recherche/vulgarisation par rapport au rapport recherche/vulgarisation n'ont pas été clairement définis; et (2) il n'existe pas un seul service national de vulgarisation au service des clients au Niger.

Par conséquent, la première mesure à prendre dans le cadre de ce volet est de souligner les responsabilités de l'INRAN vis-à-vis la Liaison Recherche/Vulgarisation. La deuxième est d'assigner ses responsabilités aux sections appropriées au sein de l'INRAN et de décrire les relations existant entre la recherche et la vulgarisation et qui permettraient d'assumer ces responsabilités.

La section 3.d. ci-après décrit le rôle que joue l'INRAN dans ses relations. Ce modèle doit fonctionner comme un point de départ dans la clarification des responsabilités de l'Institut. On s'attend à ce que les services de vulgarisation et les institutions de recherche évoluent au fur et à mesure que des responsabilités changes.

Mesures prises

Le rôle de l'INRAN dans la cellule de liaison recherche-vulgarisation se présente comme suit:

- être informé des contraintes importantes à la production exprimées par les paysans;
- élaborer et exécuter des programmes de recherche qui fournissent des solutions concernant la production et qui sont acceptables aux paysans;

- to synthesize technical recommendations into a format usable by extension services;
- to deliver technical recommendations to extension services;
- to evaluate the performance of extended recommendations and modify them when necessary.

Within INRAN, responsibility for carrying out these actions is shared by the REU, the training division and research departments. The NAAR project will help INRAN carry out these actions and develop strong research extension linkages by encouraging increased participation of extension services in the planning and execution of research, and in the development, delivery and evaluation of technical recommendations.

a. Planning Research: INRAN/REU will draft formal Memoranda of Understanding between INRAN and participating institutions, i.e., the Office of Agriculture Production and ONAHA Extension Service, the Rural Engineering Services, Cooperatives, which will clearly outline the purpose of jointly conducted research activities and the respective roles and responsibilities of INRAN and each participating institution.

Following up on research themes identified by extension, other agricultural services and INRAN at the annual meeting of the agricultural services, INRAN/REU will organize working group sessions between researchers and agriculture/extension service personnel to finalize plans for research activities, on-farm and multi-locational trials.

- faire la synthèse des recommandations techniques sous une forme utilisable par les services de vulgarisation;
- vulgariser les recommandations techniques à l'endroit des services de vulgarisation;
- évaluer la performance des recommandations formulées et leur porter des modifications si nécessaires.

Les responsabilités concernant l'application de ces mesures au sein de l'INRAN sont reparties entre la CLRV, la Division de la formation et les départements de recherche. Le RAAN aidera l'INRAN à appliquer ces mesures et à développer des liens étroits entre la recherche et la vulgarisation en encourageant une particiaption accrue des services de vulgarisation à la planification et à l'exécution des programmes de recherche, au développement, à la vulgarisation et à l'évaluation des recommandations techniques.

a. Planification de la recherche: L'INRAN/CLRV prépareront des protocoles d'accord officiels entre l'INRAN et les institutions participantes c'est-à-dire, la Direction de la Production Agricole, les Services de Vulgarisation de l'ONAHA, le Service du Génie Rural et les coopératives et définiront clairement les objectifs des activités de recherche entreprises conjointement et les rôles et responsabilités respectifs de l'INRAN et de chaque institution participante.

Suite au contôle effectué sur les thèmes de recherche identifiée par les services de vulgarisation, les autres services du Ministère de l'Agriculture et l'INRAN au cours de la Réunion Annuelle des cadres du Mininistère de l'Agriculture, l'INRAN/CLRV organiseront des sessions de travail de groupe entre les chercheurs et le personnel du service agriculture-vulgarisation pour finaliser les plans des travaux de recherche, les essais sur les exploitations et dans plusieurs localités.

45

REU will assist researchers to draft annual working agreements governing specific jointly conducted research activities. Working agreements describe the objective of the research, identify the individuals involved, specify each individual's role and responsibilities, inputs required, location, and any other pertinent information.

b. Execution of Research: Extension-managed on-farm trials: Classical Farming System Research (FSR) methodology describes two major approaches to conducting on-farm trials (OFTs): researcher-managed and farmer-managed OFTs. Both approaches tend to overlook or underutilize a valuable field-based technical and human resource: the agricultural extension agent. In recent years, agronomic researchers based in West African national programs have developed and refined extension-managed approaches to OFTs which combine the best of both classical approaches.

The objectives of classical FSR approaches are generally to analyze socio-economic or combined agronomic-economic effects of research-generated technologies on the farm level. Research-managed trials test treatment effects in the bio-physical environment of the farm, while farmer-managed trials test treatment effects by farmer management interactions without benefit of extension agent advice and guidance. Extension-managed OFTs include the influence of the latter to test (technical treatment) x (farmer x extension agent effects) x (bio-physical farm environment effects).

La CLRV aidera les chercheurs à rédiger les accords de travail annuels régissant les travaux de recherche spécifique conjointement entrepris. Les accords de travail décrivent l'objectif de la recherche, identifient les personnes concernées, spécifient les rôles et responsabilités de chaque personne, les intrants nécessaires, la localité, et toute autre information y afférente.

b. Exécution de la recherche: Essais sur les exploitations gérés par les services de vulgarisation: la méthodologie classique de recherche sur les systèmes agricoles décrit deux principales approches concernant les essais sur les exploitations: essais gérés par les chercheurs et ceux gérés par les paysans. Toutes les deux approches tendent à négliger ou à sous-utiliser les ressources techniques et humaines: les agents de vulgarisation agricole. Au cours de ces dernières années, les chercheurs en agronomie travaillant au sein des programmes nationaux basés en Afrique de l'ouest ont élaboré et raffiné des approches concernant les essais sur les exploitations dirigés par les services de vulgarisation qui associent le meilleur produit des deux approches traditionnelles.

Les approches traditionnelles à la recherche sur les systèmes agricoles ont généralement pour objectif d'analyser les effets socio-économiques ou agro-économiques associés des technologies mise au point par la recherche au niveau de l'exploitation. Les essais dirigés par la cellule de recherche testent les effets du traitement de l'environnement bio-physique de l'exploitation tandis que ceux qui sont dirigés par les paysans testent les effets de traitement entrepris grâce à l'action concertée des paysans, sans interventions et conseils des agents de vulgarisation. Les essais sur les exploitations gérés par les services de vulgarisation utilisent l'influance des ces derniers pour tester (traitement technique) x (paysans x effets agent de vulgarisation) x (les effets de l'environnement bio-physique de l'exploitation).

46

Thus the method inherently tests the extendability of the technical treatments and identifies technical constraints which will need to be addressed if and when a treatment is proposed for extension through the same service. NAAR will introduce extension-managed on-farm trials as an alternative to (not a replacement for) the researcher-managed trials currently used in DECOR's farming systems research program. The active participation of extension services in the execution of research should provide a concrete mechanism for strengthening the research-extension linkage.

c. Execution of Research: Multilocational Trials: These trials are executed primarily by extension agents at research posts. They are usually requested by extension services during the annual agricultural meetings. INRAN researchers prepare the protocols which are sent to arrondissement level extension service branches for execution.

The quality of results from these trials varies widely: the extension agents may not receive adequate briefing on how to execute the trial and receive insufficient supervision during the course of the trials; required inputs are not always available; often the agents simply have too many other responsibilities to correctly execute the trial. The project will assist researchers and REU to evaluate the multilocational trial program with an eye to obtaining better results from it. Actions to take will include training extension agents, and perhaps some reductions in the number of trials to enable closer monitoring and support of them.

Ainsi la méthode teste de manière inhérante le caractère vulgarisable des traitements techniques et identifie les contraintes techniques à résoudre chaque fois qu'un traitement est proposé pour vulgarisation par le biais du même service. Le Projet RAAN introduira les essais sur l'exploitations dirigés par les services de vulgarisation qui appuierait (mais ne remplacerait pas) les essais dirigés par le chercheur au niveau du programme de recherche sur les systèmes agricoles au niveau du DECOR. La participation active des services de vulgarisation à l'exécution de la recherche devra fournir un mécanisme concrêt pour le renforcement des liens entre recherche-vulgarisation.

c. Exécution de la recherche: essais multilocaux: Ces essais sont exécutés uniquement par les agents de vulgarisation dans les stations de recherche. Ils sont généralement demandés par les services de vulgarisation au cours de la Réunion Annuelle des cadres du Ministère de l'Agriculture. Les chercheurs de l'INRAN préparent le protocole qui est adressé au service de vulgarisation au niveau de l'Arrondissement pour exécution.

La qualité des résultats obtenus à partir de ces essais varient considérablement: les agents de vulgarisation peuvent ne pas avoir eu des conseils adéquats concernant l'exécution de ces essais et ne pas bénéficier d'une supervision suffisante pendant les essais; les intrants nécessaires ne sont pas toujours disponibles; souvent, les agents ont tout simplement beaucoup d'autres occupations qui les empêchent de mener à bien ces essais. le RAAN aidera les chercheurs et la Cellule Liaison Recherche à évaluer les programmes pluridisciplinaires d'essais avec une attention particulière concernant l'obtention des meilleurs résultats. Les mesures à prendre comprendront la formation des agents de vulgarisation et si possible quelques reductions dans le nombre des essais afin de permettre un suivi et un appui plus efficaces.

d. Review of Existing Recommendations: In cooperation with extension services and researchers, REU will thoroughly review INRAN's existing collection of technical recommendations for technical validity, farmer acceptability and clarity of presentation of information. Useful recommendations will be revised where necessary.

e. Synthesis of New Research Recommendations: REU will organize working group sessions or seminars with researchers and extension personnel to review research findings and discuss new technical recommendations. Once research recommendations are ready for extension, they are synthesized by REU into technical recommendation handouts (fiches techniques). The resultant materials are reviewed by researchers for technical accuracy.

REU will develop extension materials to be used by extension and other agricultural services as basic technical references which can, in turn, be modified by extension services to suit a particular media, extension technique, or user group. REU's responsibility is to deliver to extension services the essential technical information- clearly described, technically complete, unambiguous. Users of REU documents might include departmental or arrondissement agricultural chiefs and extension methodologists. REU's responsibility is not to develop extension materials geared to peasant farmers or village level agricultural agents; this responsibility properly falls within the domain of extension services.

d. Examen des recommandations existantes: en collaboration avec les services de vulgarisation et les chercheurs, la CLRV examinera d'une manière approfondie la collection des recommandations techniques de l'INRAN pour déterminer sa validité technique, son acceptabilité aux paysans et la clarté de la présentation des informations. Les recommandations utiles seront révisées au besoin.

e. Synthèse des nouvelles recommandations concernant la recherche:. La CLRV organisera des sessions de travail de groupe ou des séminaires avec les cadres des serivces de la recherche et de vulgarisation afin d'examiner les conclusions de la recherche et de discuter des nouvelles recommandations techniques. Dès que les recommandations de la recherche seront prêtes pour la vulgarisation elles feront l'objet d'une synthèse par la CLRV sous forme de fiches techniques. Le matériel qui en résulte est ananlysée par les chercheurs pour sa précision techniques.

La CLRV développera du matériel de vulgarisation qui devront être utilisés par les services de vulgarisation et les autres services du Ministère de l'Agriculture; ce matériel servira de référence technique de base qui peut, à son tour, être modifier par les services de vulgarisation pour l'adapter à un média particulier, vulgarisation technique ou groupe d'utilisateurs. La CLRV est chargée de livrer au service de vulgarisation les informations techniques fondamentales -- décrites d'une manière claire, techniquement complète et univoque. Les utilisateurs des documents de la CLRV pourraient être les responsables du Ministère de l'Agriculture au niveau des Départements ou des Arrondissements et les méthodologues de la vulgarisation. La CLRV n'a pas la charge de développer du matériel de vulgarisation selon les besoins des paysans ou des agents de vulgarisation au niveau des villages; cette charge incombe normalement au service de vulgarisation.

However, REU will collaborate with extension services in the preparation of these materials to verify that they are technically sound. Similarly, REU will work with the extension services to ensure that INRAN documents present their information clearly. MOUs will be drawn up between INRAN and extension services to clearly describe their respective roles and responsibilities.

INRAN will ensure that only recommendations that have been proven technically and economically viable through on-farm testing will be delivered to the extension services. Where applicable, new technical recommendations developed by INRAN will present sets of options that farmers can employ according to their means.

f. Technical Training for Extension Agents: In cooperation with extension services and INRAN's training division, REU will organize in-service technical training for extension agents to provide clear explanations of recommendations and how to execute them. REU will also coordinate specialized training for agents participating in irrigated OFTs and multi-locational trials, and upon request from DECOR, will assist with training of DECOR-selected rainfed OFT executors. Training will cover agronomic techniques, trial methodology and data collection.

g. Development of a Program to Evaluate the Performance of Technical Recommendations: INRAN will develop a program with extension services to monitor and evaluate the performance of technical recommendations.

Toutefois, la CLRV collaborera avec les services de vulgarisation à l'élaboration de ce matériel afin de s'assurer qu'il est techniquement rentable. De même la CLRV travaillera en collaboration avec les services de la vulgarisation pour assurer que les documents de l'INRAN présentent des informations d'une manière claire. Des protocoles d'accord seront élaborés entre l'INRAN et les services de vulgarisation afin de décrire d'une manière claire leurs rôles et responsabilités respectifs.

La CLRV assurera que seules les recommandations qui ont été techniquement approuvées en terme de rentabilité technique et économique grâce aux tests sur les exploitations des paysans, seront livrées au service de vulgarisation. Si possible, les nouvelles recommandations techniques formulées par l'INRAN présentera des séries d'options que les paysans peuvent utiliser selon leurs moyens.

f. La formation technique pour les agents de vulgarisation: en collaboration avec les services de vulgarisation et la Division formation de l'INRAN, la CLRV organisera des programmes de recyclage dans le domaine technique pour les agents de vulgarisation afin de leur fournir des explications claires des recommandations et de la façon de les utiliser. La CLRV coordonnera la formation spécialisée pour les agents participants aux essais sur les exploitations et des essais multi-sites et, à la demande du DECOR, aidera à la formation des opérateurs d'essais sur les exploitations choisis par la DECOR. La formation couvrira les techniques agronomiques, la méthodologie d'essais et la collecte des données.

g. Elaboration d'un programme pour l'évaluation de la performance des recommandations techniques: L'INRAN développera un programme en collaboration avec le service de la vulgarisation pour assurer le suivi et l'évaluation de la performance des recommandations techniques.

h. REU will Maintain Information on Research being Conducted in Niger: This activity will be conducted jointly with INRAN's Documentation Center. After updating the inventory of INRAN-sponsored research, REU will compile a data base on non-INRAN research. This information will provide a valuable resource for researchers and will form the basis of a structure through which INRAN can eventually coordinate research in Niger.

i. REU will Maintain Linkages with IARCs and other agricultural research institutions to keep researchers informed of relevant research carried out by other institutions.

B. Project Organization and Responsibilities

1. Relationship between Lead and Participating Agencies

The implementing agency of the NAAR Project will be INRAN. Principal participating agencies include the Agriculture Service of the Ministry of Agriculture, the National Office of Irrigated Perimeter Management (ONAHA) and the Rural Engineering Service. The Ministry of Plan will participate in evaluations.

Other agencies/organizations that will play a role in the project include the National Crop Protection Service and the Sub-regional Cooperative Unions (USRC).

h. La CLRV maintiendra les informations concernant la recherche en voie d'exécution au Niger: Cette activité sera entreprise conjointement avec le Centre de Documentation de l'INRAN. Après la mise à jour de l'inventaire de la recherche parrainée par l'INRAN, la CLRV rassemblera une base de données sur les recherches non entreprises par l'INRAN. Ces informations fourniront une source inestimable aux chercheurs et constituera la base d'une structure grâce à laquelle l'INRAN pourra coordonner à la longue les travaux de recherche effectués au Niger.

i. La CLRV maintiendra des rapports avec le CIRA et d'autres institutions de recherche agricole afin de fournir aux chercheurs des informations concernant les recherches entreprises par ces institutions dans ce même domaine.

B. Organisation du Projet et Responsabilités

1. Rapport entre la principale Agence et les autres Agences participantes

L'INRAN sera la principale agence d'exécution du Projet RAAN. Les principales agences participantes comprennent le service de l'agriculture du Ministère de l'Agriculture, l'Office Nationale des Aménagement Hydro-Agricoles, (ONAHA) et le Service du Génie Rural. Le Ministère du PLan participera aux évaluations.

Les autres agences/organisations qui peuvent jouer un rôle au niveau du projet sont le service national de protection des cultures et les Unions Sous-Régional de Coopératives (USRC).

The relationship to be established between INRAN and participating agencies is that of collaborative identification of research topics and joint conduct of research activities. As lead agency, INRAN will fund the costs of research through the project, provide equipment and supplies and lead the design of research protocols. INRAN will also train trial executors and will co-monitor trial execution. INRAN will prepare and distribute reports of research results to all participants, including field level personnel. ONAHA will provide research sites on its perimeters and its extension agents to manage on-farm trials. ONAHA will facilitate the selection of participating farmers. Rural Engineering will assign one or two irrigation engineers to participate full-time in research activities throughout the life of project, or until an INRAN participant returns to fill this position. Initially the engineer will be part of DECOR's new Perimeter Irrigation Diagnosis and Management Group. When research topics have been identified, he will also work with the DRE's Irrigation/Farm Water Management section. The Agricultural Extension Service will make available its agents to conduct on-farm and multi-locational trials on rainfed crops and will assist in the selection of participating farmers. Identification of research topics, selection of research sites and elaboration of work plans for jointly conducted research will be a collaborative effort.

Le rapport devant être établi entre l'INRAN et les agences participantes est un rapport de collaboration au niveau de l'identification des thèmes de recherche et de l'exécution des activités de recherche. En sa qualité d'agence de file, l'INRAN financera les coûts de la recherche grâce au projet, fournira le matériel et fourniture et dirigera la conception des protocoles de recherche. L'INRAN formera également ceux qui sont chargés d'effectuer les tests et assurera conjointement le suivi de l'exécution des tests. Il préparera et distribuera à tous les participants y compris le personnel opérant sur le terrain , des rapports sur les résultats de la recherche. L'ONAHA fournira les sites de recherche sur ses périmètres et ses agents de vulgarisation pour diriger les tests effectués dans les exploitations agricoles. Il facilitera la sélection des paysans participant. Le Génie Rural affectera un ou deux ingenieurs en irrigation pour prendre part aux activités de recherche effectués en plen temps pendant la durée du projet ou jusqu'à ce qu'un participant de l'INRAN revienne pour occuper ce poste. Au départ, il était prévu que l'ingénieur serait membre du nouveau groupe de la DECOR chargée du Dignostic et de la Gestion de l'Irrigation des Périmètres. Après identification des thèmes de la recherche, il collaborera également avec la section de la DRE chargée de la gestion des eaux d'irrigation/exploitation. Le service de vulgarisation agricole fournira certains de ses agents pour réaliser les tests effectués sur les exploitations et en plusieurs endroits et concernant les cultures pluviales; il aidera à la sélection des paysans participant. L'identification des termes de recherche, la sélection des sites de recherche et l'élaboration des plans de travail pour la recherche conjointement effectuée feront l'objet d'une activité conjointe.

51

Establishment and maintenance of appropriate horizontal relationships with ONAHA, Genie Rural, and the Agricultural Services will be extremely important. Creation of a smooth inter-organizational relationships will be facilitated by clarification of, and respect for the domains of operational autonomy of each partner.

The modality to be used to formally establish institutional linkages among agencies is the Memorandum of Understanding (MOU). The MOUs will outline the purpose of the research and the roles and responsibilities of the respective institutions vis-a-vis the joint conduct of research. They will be signed by agency directors.

INRAN will be encouraged to establish, through MOUs, formal working groups with representatives of participating institutions and clients. At the highest level, support will be provided by the project to make operational a recently formed interministerial committee on agricultural research.

Annual Working Agreements (WAs) will govern the execution of individual research activities. They will be drawn up between the researcher and participants and will spell out research plans, identify sites, detail budgets, identify necessary inputs and assign responsibility for particular tasks. In some cases responsibility for execution of on-farm trials will be assigned to DECOR enumerators, in other cases to Extension Service agents or to perimeter personnel following terms worked out in the WA. In each case, INRAN will arrange to provide the necessary resources, information and supervision for the correct execution of the trial or experiment.

La création et le maintien des rapports horizontaux avec l'ONAHA, le Génie Rural, et les services agricoles seront extrêmement importants. L'instauration d'un climat inter-organisationel favorable sera facilité par la clarification et le respect des domaines d'autonomie fonctionnelle de chaque partenaire.

Le Protocole d'Accord (PDA) constitue la modalité devant servir à établir formellement des rapports institutionnels entre les agences. Les PDA définiront l'objectif de la recherche et les rôles et attributions des institutions respectives au niveau de la réalisation conjointe de la recherche. Ils seront signés par les directeurs d'agence.

L'INRAN sera encouragé à créer par le biais des PDA les groupes formels de travail avec les représentants des institutions et clients participants. Au niveau supérieur le projet encouragera la mise en fonction d'un comité inter-ministériel récemment formé sur la recherche agricole.

Les accords annuels de travail (ADT) régiront l'exécution des différentes activités de recherche. Ils seront établis entre le chercheur et les participants et définiront les plans de recherche, identifieront les sites et les intrants nécessaires, présenteront des budgets détaillés, et assigneront les responsabilités des tâches particulières. Dans certains cas, les enquêteurs de la DECOR seront chargés de procéder aux tests sur les exploitations et dans d'autres la responsabilités incombera aux agents du service de vulagarisation ou au personnel des périmètres conformément aux dispositions prévues dans l'ADT. Dans chaque cas, l'INRAN Prendra des mesures pour assurer les ressources et la supervision nécessaire aux fins l'exécution correcte du test ou de l'expérimentation.

The Research Extension Liaison Unit will participate in the establishment or development of these formal linkages. This unit will also draft formal and informal MOUs and WAs with counterpart units in the Ministry of Agriculture, (DPV) with ONAHA, and with major agricultural productivity projects.

2. Role and Responsibilities of Technical Assistance

During the first three years of the project the research management specialist will also serve as leader for the technical assistance team. (The Director General established this timeframe.) He will advise the project director on overall project management, realization of project goals, AID project management procedures and institutional contractor requirements. He will assist the D.G. to install a system of research planning and program-based budgeting. His responsibilities will also include monitoring project implementation guidelines and developing an internal information system to enable the D.G. to make informed decisions pertaining to project implementation.

In order to avoid wasting valuable technical assistance time in the management of logistical support for the T.A. team, the chief of party will engage local private firms to provide such support to the greatest extent possible. Bookkeeping, administrative support, monitoring procurement, maintaining expatriate housing and providing logistical support are examples of such functions now being successfully handled for other USAID projects by local Nigerien firms.

La cellule liaison recherche vulgarisation participera à l'instauration ou au développement de ces rapports formels. Elle redigera également des PDA et ADT formels et informels avec les cellules homologues du Ministère de l'Agriculture (APA), l'ONAHA et les principaux projets de productivité agricole.

2. Rôle et Attributions de l'Assistance Technique

Pendant les trois premières années du projet, le spécialiste en gestion de la recherche assumera également les fonctions de chef de l'équipe d'assistance technique. (Le Directeur général a établi ce cadre temporaire). Il formulera des conseils au directeur du projet concernant l'ensemble de la gestion du projet, la réalisation des objectifs du projet, les procedures de l'AID en matière de gestion du projet et les conditions institutionnelles exigées du contractant. Il portera assistance au DG de l'INRAN pour mettre en place un système de planification de la recherche et d'établissement des budgets basés sur les problèmes. Ses attributions engloberont également le suivi des directives de mise en oeuvre du projet et l'éllaboration d'un système interne d'information afin de permettre au DG de prendre des décisions étayées par des informations et relatives à la mise en oeuvre du projet.

Afin d'éviter de faire perdre le temps précieux de l'AT en matière de gestion de l'appui logistique fourni à l'équipe d'AT, le Chef d'équipe engagera des sociétés locale et privée pour fournir cet appui dans la mesure du possible. La comptabilité, l'appui administratif, l'acquisition du suivi, l'entretien des logements des expatriés et la fourniture de l'appui logistique constituent des exemples de ces fonctions qui sont actuellement gérées et ménées par des compagnies nigériennes au profit d'autres projets USAID.

The contractor will name a project coordinator to oversee stateside management of the project. This will include providing support to the technical assistance team for documentation, data processing, timely shipping of personnal effects and project materials, arranging for Government of Niger personnel and trainees to participate in stateside training, field trips or professional meetings, etc. as GON's representatives.

Le contractant désignera un coordonnateur du projet qui depuis les USA supervisera en qualité d'homologue la gestion du projet. Cela comprendra la fourniture de l'appui à l'équipe d'AT au niveau de la documentation, le traitement des données, l'expédition en temps opportun des effets personnels et équipements du projet, la prise de disposition afin de permettre aux stagiaires et employés du Gouvernement du Niger de participer aux excursions sur le terrain ou aux réunions professionnelles etc. en temps que représentants de l'Etat.

The technical assistance team will work primarily within the DRA, the DRE, DECOR and the Research-Extension Unit of INRAN. Their work assignments will entail activities at INRAN headquarters as well as on many of the stations and research sites operated by INRAN. Team members involved in irrigated agricultural research will, with their INRAN counterparts, undertake collaborative research with ONAHA and Rural Engineering personnel. Each team member will have a formally designated counterpart and technical support team. Counterparts will be drawn from the ranks of division heads or station chiefs, to the extent possible. Prior to the arrival of the U.S. team, INRAN and USAID will jointly agree on each person's status and responsibilities and INRAN will name each person's Nigerien counterpart.

L'équipe d'AT travaillera au sein de la DRE, DECOR, et la Cellulle Liaison Recherche Vulgarisation de l'INRAN. Ces attributions de travail entraineront des activités au siège de l'INRAN et sur plusieurs stations et sites de recherche gérés par l'INRAN. Les membres de l'équipe participant à la recherche sur l'agriculture irriguée entreprendront avec leurs homologues de l'INRAN la recherche collaborative avec le personnel de l'ONAHA et du Génie Rural. Chaque membre de l'équipe aura un homologue officiellement nommé et une équipe d'appui technique. Les homologues seront choisis dans la mesure du possible parmi les chefs de division ou de station. Avant l'arrivée de l'équipe américaine, l'INRAN et l'USAID approuveront conjointement le statut et les attributions de chaque personne et l'INRAN désignera l'homologue nigérien de chaque membre.

Team members will be directly responsible to the Director General of INRAN (to who they will report through heads of Department or division head) and to the Team Leader (for administrative purposes). They will work directly with division heads and/or counterparts, with whom they will stand in a collaborative professional and technical relationship. Technical assistance will work with their co-team members and with various research department and staff to improve the overall research and institutional performance of INRAN.

Les membres de l'équipe rendront compte directement au Directeur Général de l'INRAN (par le biais des Chefs de Déjartement ou de Division) et au Chef d'équipe (pour oes questions administratives). Ils travailleront directement avec les chefs de division et/ou leurs homologues en entretenant des rapports de collaboration professionnelle et technique. L'AT collaborera avec ses collègues membres de l'équipe et les differents employés du département de la recherche en vue d'améliorer l'ensemble de la performance institutionnelle et de la recherche de l'INRAN.

54

All members of the technical assistance team will want to collaborate in reinforcing improvement in the following areas: first, general management, including planning, personnel management, financial management, and process evaluation; and, secondly, execution of multidisciplinary research programs aimed at producing extendable results.

Tous les membres de l'équipe d'AT voudront collaborer au niveau du renforcement de l'amélioration des domaines suivants: tout d'abord la gestion générale y compris la planification, la gestion du personnel, la gestion financière et le processus d'évaluation, et ensuite l'exécution des programmes de recherche multi-disciplinaire visant à produire des résultats pouvant être vulgarisés.

3. Participant Training

Candidates for training funded by the project will be selected jointly by the agency concerned (i.e., INRAN, ONAHA, Agriculture Extension or Rural Engineering), the technical assistance contractor and USAID. The agency and the contractor will furnish to USAID substantive information required by USAID participant biographical data; a description of the training to take place; the rationale for selection of the participant; a discussion of how the training furthers the achievement of INRAN and project long-term institutional development objectives; and verification that the training conforms to the Project Training Plan. USAID/Niger will issue appropriate documents to AID/W.

3. Formation des participants

Les candidats à la formation financée par le projet RAAN seront conjointement choisis par l'agence participante du Gouvernement du Niger (à savoir l'INRAN, l'ONAHA ou le Génie Rural), le contractant d'AT et l'USAID. L'Agence du Gouvernement du Niger et le contractant fourniront à l'USAID les informations importantes requises par l'USAID: les données biographiques concernant le participant; une description de la formation à dispenser, la raison de la sélection du participant, un examen de la manière dont la formation fera avancer la réalisation des objectifs de développement institutionnel à long terme de l'INRAN et du projet RAAN et la vérification attestant que la formation est conforme au Plan de formation du projet. L'USAID/Niger adressera la documentation nécessaire à l'AID/W.

The technical assistance contractor will be responsible for the identification of appropriate training opportunities, placement of the participant, and handling of all logistical arrangements prior to departure of the trainee. The contractor will ensure that arrangements are made for lodging, payment of support allowance, etc. and will monitor trainee performance throughout the period of training.

Le contractant travaillant dans le cadre de l'assistance technique sera chargé de l'identification des possibilités appropriées de formation, de l'inscription du participant, et de la prise de toutes les dispositions logistiques avant le départ du stagiaire. Le contractant assurera que des dispositions sont prises concernant le logement, le paiement des indemnités d'appui, etc. et assurera le suivi de la performance du stagiaire pendant la durée de la formation.

For long-term participants, progress reports will be furnished to USAID and INRAN, following the end of each academic period. These progress reports will provide the name, institution, course of study, date of enrollment, expected date of completion and grade point average of each participant.

Reports on short-term training funded by the project will be prepared every six months and will be submitted as a standard element of joint USAID-Grantee six month project reviews. These reports will summarize training completed during the period and will outline training planned for the next six month period.

4. Procurement

Initial project procurement will be handled by USAID/Niger, with the collaboration of other AID offices as appropriate, through a Procurement Services Agent. This procurement will include household furniture and appliances for the technical assistance team, and the initial lab/field equipment and supplies required for the irrigated agriculture research activities.

It is anticipated that once the the contractor is identified and the technical assistance team is in Niger, the contractor will be responsible for all offshore procurement of commodities under this project, with the exception of the vehicles (to be procured in-country with a standard 935 source and origin waiver), and office furniture and equipment (to be paid for from the local currency budget).

Quant aux participants à long terme, des rapports d'avancement les concernant seront adressés à l'USAID et à l'INRAN, à la fin de chaque période académique. Ces rapports fourniront le nom, l'institution, les études, la date d'inscription, la date d'achèvement prévue et la moyenne des points de chaque participant.

Les rapports sur la formation à court terme financés par le projet seront préparés tous les six mois et seront soumis à titre d'élément standard des examens conjoints USAID/Gouvernement du Niger et sémestriels du projet. Ils présenteront un résumé de la formation achevée pendant la période et définiront la formation prévue pour le semestre suivant.

4. Acquisition

L'acquisition initiale du projet sera géré par l'USAID/Niger avec la collaboration des bureaux competents de l'AID par l'intermédiaire d'un agent d'acquisition des fournitures. L'acquisition comprendra le mobilier et appareil électro-ménager des maisons pour l'équipe d'AT, et le fourniture et matériel initiaux de laboratoire/terrain nécessaires aux activités de recherches sur l'agriculture irriguée.

Il est prévu que lorsque le contractant sera identifié et l'équipe d'AT installé au Niger, le contractant sera chargé de toutes les acquisitions des biens d'équipement effectués à l'étranger dans le cadre du projet, à l'exception des véhicules (devant être achetés dans le pays avec une dérogation standard 935 concernant la source et l'origine), et du mobilier et équipement de bureau (devant être payés à partir du budget en monnaie nationale).

INRAN and in-country contractor team staff will prepare annual procurement plans for commodities to be purchased by the contractor which will be submitted to USAID for approval. After such approval, the contractor may proceed without further USAID approvals as long as any deviations from the plan do not exceed 10 per cent of the dollar values presented in the procurement plan. Particular attention will be given to electrical equipment to ensure it is compatible with the electrical system of Niger. In-country contractor staff will inspect commodities upon delivery to ensure compliance with specifications. As a policy, air freight will be used for all but the heaviest or lowest priority items.

L'INRAN et le personnel de l'équipe du contractant résidant dans le pays prépareront, pour soumission à l'approbation de l'USAID, des plans annuels d'acquisition des biens d'équipement devant être achetés par le contractant. Après cette approbation, le contractant peut procéder sans d'autres approbations de l'USAID dans la mesure où toute déviation du plan n'excède pas 10% des valeurs en dollar présentées dans le plan d'acquisition. Une attention particulière sera accordée à l'équipement électrique pour assurer qu'il est compatible avec le système électrique du niger. Le personnel résidant dans le pays inspectera les biens d'équipement à la livraison en vue d'assurer leur conformité aux spécifications. Conformément à la politique généralent appliquée le frêt aérien ne sera pas utilisé pour tous les articles les plus lourds ou qui ne sont pas prioritaires.

For commodities to be purchased in Niger: INRAN will be responsible for arranging purchases of office and other supplies using local currency provided by this project. As with purchases of imported commodities, approval of USAID will be by means of an annual procurement plan. Regular INRAN suppliers will be utilized in order to take advantage of discounts available to government services.

Quant aux biens d'équipement devant être achetés au Niger, l'INRAN sera chargé de prendre les dispositions pour les achats des fournitures de bureau et autres en utilisant les fonds en monnaie nationale fournis par ce projet. L'approbation de l'USAID sera acquise au moyen d'un plan annuel d'acquisition comme dans le cas des achats des biens d'équipement importés. Les fournisseurs réguliers de l'INRAN seront utilisés afin de profiter des remises offertes au service public.

Inappropriate and unserviceable vehicles have been a problem in projects in Niger. Therefore, 15 non-U.S. vehicles and non-U.S. motorcycles will be procured under USAID/Niger's blanket waiver for the purchase of non-US vehicles. The USAID procurement office will arrange for this procurement.

Les véhicules inappropriés et inutilisables ont toujours posé un problème au niveau des projets au Niger. Par conséquent, une dérogation pour les achats au Niger de douze véhicules non-américains et des mobylettes non-américaines est actuellement demandée. Le Bureau d'Acquisition de l'USAID prendra des dispositions nécessaires pour cet achat.

USAID will be responsible for contracting for the refurbishing and/or construction of project facilities to be financed by this project. Local construction contractors will be used for the work. Plans for this will be reviewed and approved by AID engineers, as appropriate.

Long-term leases reimbursable under this project for the housing of the expatriate staff will be signed by the contractor team leader. Housing will be equivalent in size, quality and cost to those provided to equivalent AID direct-hire personnel. In-country expatriate staff will be reimbursed by the contractor for basic utility costs.

The TA contractor will, where possible, engage a management support contract with a local firm to handle house utilities installation and payment, house maintenance, appliance maintenance, guard duty, social securities payments to domestic staff, some accounting functions and routine office support.

L'USAID sera chargée d'établir des contrats pour l'ameublement et/ou la construction des locaux du projet devant être financés par le projet. On fera appel aux contractants nationaux de construction pour ce travail. Les plans de ce dernier doivent être examinés et approuvés par l'ingénieur de l'AID.

Les contrats de bail à long terme remboursable dans le cadre de ce projet et relatifs aux logements du personnel expatriés seront signés par le Chef de l'équipe contractante. Les logements auront la même qualité et engendreront les mêmes coûts que ceux fournis au personnel de l'AID recruté directement aux Etats-Unis. Le personnel expatrié residant dans le pays se verra rembourser par le contractant, les coûts encourrus pour les services généraux.

Le contractant travaillant dans le cadre de l'assistance technique signera un contrat d'appui à la gestion avec une compagnie nationale afin de gérer l'installation et le paiement des services d'utilité publique dans les logements, l'entretien des logements, l'entretien des appareils électro-ménagers, les services de gardiennage, le paiement des indemnités de sécurité sociale au personnel domestique, certaines fonctions de comptabilité et l'appui routinier au bureau.

C. IMPLEMENTATION SCHEDULE

ACTION TO BE TAKEN	ACTION PARTY	DATE
Project Grant Agreement Signed	USAID/GON	May 87
RFP Issued	USAID	June 87
Conditions Precedent prior to dollar expenditures met	GON	July 87
Initiate procurement for support of the TA Team (vehicle/furniture)	USAID	Aug. 87
Irrigation Research site determination and Rehab Technical Review (Procurement) list)	USAID	Aug. 87
Short term TA to develop manpower training profile	USAID/GON	Aug. 87
Responses from RFP received/reviewed	USAID/GON	Aug. 87
Infrastructure rehab. initiated	INRAN	Sept. 87
Issue IQC for final design of irrigation sites and equipment sheds	USAID	Sept. 87
Initiate US procurement of lab. and irrigation equipment	USAID	Sept. 87
Contractor selected	USAID	Sept. 87
Submission of project's annual local operating costs budget to USAID for consideration and approval	INRAN/USAID	Sept. 87
COP/Management Specialist arrives	Contractor	Jan. 87
Engage local management support	Contractor	Jan 87
Develop local procurement plan	COP	Jan. 88
Finalize TA homologues at INRAN	COP/INRAN	Jan. 88
Initiate INRAN management review and long term planning	COP/DG	Feb. 88

Arrival of Dryland Agronomist, Breeding Coordinator, Agricultural Economist and Research/Extension Specialist	Contractor	March 88
Initiate improvements in management steming from management review	DG/COP	March 88
Irrigation procurement arrives	USAID	April 88
Update implementation schedule	Contractor	April 88
Issue contract to develop irrigation sites and construct epuipment sheds.	USAID	May 88
New TA finalize workplans	Contractor	May 88
Selection and training of extension agents for implementation of on-farm and on-perimeter trials	REL Unit	April 88
Year 5 Dryland on-farm trials (year one for NAARP)	INRAN	May 88
REL completes review of extension programs and technical materials being extended	REL Unit	June 88
Drylands diagnostic work begins for modification of program	INRAN	August 88
Arrival of Irrigation Agronomist, Soils Agronomist, Irrigation Engineer and Economic Anthropologist	Contractor	August 88
Submission of projects annual local operating costs budget to USAID for consideration and approval	INRAN/USAID	Sept/Oct 88
Execution of INRAN/ONAHA MOU	INRAN/ONAHA	October 88
Evaluation of research year and identification of new extendable themes	REL Unit	December 88
Twelve month process evaluation	INRAN/USAID	December 88
Completion of management, personnel policy review and recommendations	INRAN	December 88

Begin irrigated agriculture and water management diagnostic studies	Contractor	January 89
Irrigation research station and sub-station operating	INRAN	January 89
Development of annual work plan	Contractor	March 89
Update implementation schedule	Contractor	March 89
Review EMOFT program with ONAHA	INRAN/ONAHA	April 89
Year 6 dryland on-farm trials	INRAN	May 89
Year one of irrigation station trials and continuation of diagnostic	INRAN	June 89
Submission of project's annual local operating costs budget to USAID for consideration and approval	INRAN/USAID	Sept/Oct 89
In-country training in on-perimeter trial methods and station research	Contractor	October 89
Review of dryland research for the purpose of identifying extendable Agricultural themes	REL Unit	December 89
Long term management plan reviewed and updated	DG/COP	January 90
MOUs and WAs updated	INRAN	January 90
Development of annual work plans	Contractor	March 90
Update of implementation schedule	Contractor	March 90
Year 7 of on-farm dryland trials	INRAN	May 90
Year 2 of irrigation station trials continuation of diagnostic studies	INRAN	June 90
Submission of project's annual local operating costs budget to USAID for consideration and approval	INRAN/USAID	Sept/Oct 90

Mid term evaluation	USAID/GON	October 90
Review of research year, for the purpose of identifying extendable Agricultural themes	REL Unit	December 90
Long term management plan reviewed and updated	DG/COP	December 90
Research manager departs, and new COP identified	Contractor/GON USAID	December 90
Development of annual work plans	Contractor	March 91
Update of implementation schedule	Contractor	March 91
Dryland Agronomist, Breeding Coordinator, and Agriculture Economist depart	Contractor	March 91
Year 8 dryland on-farm trials	INRAN	May 91
Second process evaluation	USAID/GON	May 91
Year three of irrigation station trials; year one of irrigation on-farm trials; and continuation of diagnostic studies	INRAN	June 91
Final Evaluation	USAID/GON	October 91
Economic Anthropologist departs	Contractor	Sept. 91
Submission of project's annual local operating costs budget to USAID for consideration and approval	INRAN/USAID	Sept/Oct 91
Review of research for the purpose of identifying extendable Agricultural themes	REL Unit	December 91
Irrigation Agronomist, Soils Agronomist, and Irrigation Engineer depart	Contractor	December 91
Long term management plan reviewed and updated	DG	January 92
Research/Extension Specialist departs	Contractor	March 92
PACD	USAID/GON	May 92

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Mesures devant être prises	Partie Exécutante	Date
Acccord de subvention au projet signé	USAID/GON	Mai 1987
RFP émis	USAID	Juin 1987
Conditions préalables remplies	Gov. du Niger	Juil. 1987
Démarrage acquisition pour l'appui à l'équipe d'AT (véhicules/mobilier)	USAID	Août 1987
Détermination sites Recherche irrigation et Examen technique (liste d'acquisition)	USAID	Août 1987
AT à court terme pour déterminer le profil de la formation de la main-d'oeuvre	USAID/GON	Août 1987
Réponses du RFP reçues et examinées	USAID/GON	Août 1987
Infrastructure de réhab. démarré	INRAN	Sept. 1987
Etablir Contrat pour conception finale sites irrig. & hangar Equip.	USAID	Sept. 1987
Démarrage acquisition matériel labo et irrigation à partir des US	USAID	Sept. 1987
Contractant choisi	USAID	Sept 1988
Soumission du budget annuel de coûts de fonctionnement en monnaie nationale du projet à l'USAID pour examen et approbation	INRAN/USAID	Sept. 87
Arrivée du Spécialiste en Gestion/CDE	Contractant	Dec. 1987
Recrutement personnel local d'appui à la gestion	Contractant	Dec. 1987
Elaboration Plan Acquisition Locale	CDE	Janv. 1988
Finalisation homologues AT à l'INRAN	CDE/INRAN	Fev. 1988
Début examen gestion et planification long terme INRAN	CDE/DG	Janv.1988

Arrivée Agronome Spéciliste terres sèches, Coordinateur sélection, Agro-économiste et Spécialiste Recherche/vulgarisation	Contractant	Mars 1988
Début Améliorations de la Gestion après examen de la gestion	DG/CDE	Mars 1988
Mise à jour Calendrier mise en oeuvre	Contractant	Avril 1988
Emission préparation contrats pour développer sites d'irrigation et construire les abris pour le matériel	USAID	Mai 1988
Finalisation Plans Travail par nouvelle AT	Contractant	Mai 1988
Sélection et Formation Agents de vulgarisation pour exécution tests sur exploitations et périmètres	Cellule LRV	Avril 1988
Tests An 5 sur Exploitations Terres Sèches (An 1 pour Proj RAAN)	INRAN	Mai 1988
Achèvement Examens LRV des programmes vulgarisation et matériel technique vulgarisé	Cellule LRV	Juin 1988
Début diagnostic terres sèches en vue modification de programme	INRAN	Août 1988
Arrivée Agronome Spécialiste irrigation, Agronome Spécialiste sols, Ingénieur Irrigation et Spécialiste Anthropologie Economique	Contractant	Août 1988
Soumission Budget Annuel coût de fonctionnement monnaie nationale des projets à l'USAID pour examen et approbation	INRAN/USAID	Sept/Oct 1988
Exécution PDA INRAN/ONAHA	INRAN/ONAHA	Oct 1988
Evaluation Année de Recherche et Identification de nouveaux thèmes pouvant être vulgarisés	Cellule LRV	Dec 1988
Evaluation Processus 12 mois	INRAN/USAID	Dec 1988
Achèvement examen et recommandations concernant gestion personnel et politique	INRAN	Dec 1988

Démarrage Etudes agriculture irriguée et diagnostic gestion eau	Contractant	Janv 1989
Fonctionnement sous-stations et stations recherche irrigation	INRAN	Jan 1989
Elaboration Plan Annuel de Travail	Contractant	Mars 1989
Mise à jour Calendrier Mise en Oeuvre	Contractant	Mars 1989
Examens Program EMOFT avec ONAHA	INRAN/ONAHA	Avril 1989
Tests exploitations terres sèches An 6	INRAN	Mai 1989
An 1 Tests stations irrigation et poursuite diagnostic	INRAN	Juin 1989
Soumission Budget Annuel coût de fonctionnement monnaie nationale des projets à l'USAID pour examen et approbation	INRAN/USAID	Sept/Oct. 1989
Formation dans le pays sur méthodes tests dans périmètres et recherche stations	Contractant	Oct. 1989
Examen recherche terres sèches pour identification thèmes agricoles à vulgariser	Cellule LRV	Dec. 1989
Examen et mise à jour plan gestion long terme	DG/CDE	Janv 1990
Mise à Jour PDA et ADT	INRAN	Janv 1990
Elaboration Plans Annuels de Travail	Contractant	Mars 1990
Mise à jour Calendrier Mise en Oeuvre	Contractant	Mars 1990
An 7 Tests exploitation terres sèches	INRAN	Mai 1990
An 2 Tests stations irrigation et poursuite études diagnostic	INRAN	Juin 1990
Soumission Budget Annuel coûts fonctionnement monnaie nationale des projets à l'USAID pour examen et approbation	INRAN/USAID	Sept/Oct 1990

65

Evaluation à moyen terme	USAID/Gov Niger	Oct 1990
Examen année recherche pour identification thèmes agricoles à vulgariser	Cellule LRV	Dec. 1990
Examen et mise à jour plan gestion long terme	DG/CDE	Dec. 1990
Départ Responsable recherche et identification nouveau CDE	Contr./Gov.N/USAID	Dec 1988
Elaboration Plans Annuels de Travail	Contractant	Mars 1991
Mise à jour calendrier mise en oeuvre	Contractant	Mars 1991
Départ Agronome Spécialiste Terres Sèches, Coordinateur Sélection et Agro-Economiste	Contractant	Mars 1991
An 8 Tests exploitation terres sèches	INRAN	Mai 1991
Seconde Evaluation Processus	USAID/Gov Niger	Mai 1991
An 3 Tests stations irrigation; An 1 Tests exploitation irrigation; et poursuite études diagnostic	INRAN	Juin 1991
Evaluation Finale	USAID/Gov Niger	Oct 1991
Départ Spécialiste Anthropologie Economique	Contractant	Sept 1991
Soumission Budget Annuel coûts fonctionnement monnaie nationale des projets à l'USAID pour examen et approbation	INRAN/USAID	Sept/oct 1991
Examen recherche pour identification thèmes agricoles à vulgariser	Cellule CLRV	Dec 1991
Départ Agronome Spécialiste Irrigation, Agronome Spécialiste Sols et Ingénieur d'Irrigation	Contractant	Dec 1991
Examen et mise à jour plan gestion long terme	DG	Janv 1992
Départ Spécialiste Recherche/ Vulgarisation	Contractant	Avril 1992
DAAP	USAID/Gov Niger	Mai 1992

IV. Evaluation Plan

A. Work Program

The research management specialist will guide preparation of annual activity or work plans by INRAN researchers. Under the direction of the D.G. of INRAN, and in conjunction with the heads of research stations and departments, division chiefs and their U.S. counterparts, the research management specialist will prepare an annual evaluation of the previous year's research program and research operations. This will enable INRAN to modify intermediate objectives and responsibilites as a function of the results obtained. These reports will also provide documentation for interim and final project evaluations.

Within INRAN, the integrated work group approach to activities will be encouraged. Under the supervision of the D.G. and with assistance of the team leader, these groups will conduct studies of specific problems of concern to INRAN, develop detailed plans for using project inputs and recommend courses of action to achieve interim and long-term INRAN and project goals. Working committees already established under the NCR Project will be encouraged to continue their activities. The technical assistance team will seek to orient these groups toward carrying out concrete tasks and to minimize additional associated administrative tasks.

The work program will be reviewed quarterly by the D.G. and the Management Advisor. The results of the review will be included in quarterly reports submitted by INRAN to USAID.

IV. Plan d'Evaluation

A. Programme de Travail

Le spécialiste en matière de gestion des travaux de recherche surveillera la préparation des activités annuelles ou des plans de travail à effectuer par les chercheurs de l'INRAN. En collaboration avec les responsables des stations et des départements de recherche, les responsables de division et leurs homologues américains, le spécialiste préparera une évaluation des programmes et opérations de recherche des années précédentes. Cela permettra à l'INRAN de modifier les objectifs et les responsabilités immédiats en fonction des résultats obtenus. Ces rapports fourniront une documentation pour les évaluations intérimaires et finales du projet.

Au sein de l'INRAN, la méthode de groupe intégré de travail sera encouragée. Sous la supervision du Directeur Général et du chef d'équipe, ces groupes entreprendront des études sur des problèmes spécifiques qui intéressent l'INRAN, développeront des plans détaillés pour l'utilisation des intrants du projet et formuleront des recommandations concernant les mesures à prendre pour réaliser les objectifs intérimaires et à long terme de l'INRAN et du projet. Les comités de travail déjà établis dans le cadre du projet ARA seront encouragés à poursuivre leurs activités. L'équipe d'assistance technique aidera à orienter ses groupes vers des tâches concrètes et à réduire d'autres tâches administratives s'y rapportant.

Le programme de travail sera examiné trimestriellement par le Directeur Général de l'INRAN et le Conseiller en gestion. Les résultats de l'examen seront inclus dans les rapports trimestriels soumis par l'INRAN à l'USAID.

The scheduling of work for the project will be accomplished through the formulation of an annual work program by the D.G., with assistance from the technical assistance team and other members of his staff. This program will schedule activities in detail for a period of twelve (12) months, and will provide a less detailed plan for the remaining life of project. It will include a time schedule for personnel, materials, and services to be provided by the contractor, USAID, and the Grantee.

At the beginning of each year, each project component will prepare a work plan giving objectives to be achieved and specifying the actions and resources that will be needed to achieve those objectives.

B. Semi-annual Reviews

The Grantee and USAID will conduct semi-annual reviews of the project to evaluate project progress. These reviews will be attended by the D. G., the Management Advisor, AID, and additional INRAN personnel as deemed appropriate by the D.G.

The semi-annual reviews will provide most of the information for USAID's preparation of Project Implementation Reports for AID/Washington.

La programmation du travail pour le projet sera accomplie par la formulation d'un programme annuel de travail par le Directeur de l'INRAN avec l'assistance de l'équipe d'assitance technique et des autres membres de son personnel. Ce programme déterminera de manière détaillée les activités à réaliser sur une période de 12 mois, et fournira un plan moins détaillé concernant le reste de la durée du projet. Il comprendra un calendrier pour le personnel, les biens d'équipement et les services à fournir par le contractant l'USAID et le Bénéficiaire.

Au début de chaque année, chaque volet du projet preparera un plan de travail spécifiant les objectifs à atteindre et détaillant les mesures et ressources qui seront nécessaires pour atteindre ces objectifs.

B. Examens semestriels

Le Bénéficiaire et l'USAID entreprendront des examens semestriels du projet pour évaluer les progrès réalisés. Ces examens connaîtront la participation du Directeur de l'INRAN, du Conseiller en gestion, de l'AID et de tout autre cadre de l'INRAN que le Directeur Général de l'INRAN jugera nécessaire.

Les examens semestriels serviront de base ou la préparation par l'USAID des rapports d'exécution de projet à adresser à l'AID/W.

C. Evaluations

(1) Mid-term and Final Evaluations

The mid-term evaluation of the project will be conducted during the agricultural season in the third year of the project, i.e., late August-early October, 1990. A final, external review of the project will take place during year five of the project.

Both evaluations will assess the progress of the project in achieving its purpose. A set of benchmarks has been included in this Amplified Project Description under Project Outputs (Section I, C). Both evaluations will be major determinants for the continuation and modification of project activities.

The composition of the evaluation teams, procedures, and content of the evaluations will be established in Project Implementation Letters.

(2) Process Evaluations

In addition to standard mid-term and final evaluations, process evaluations will be conducted at 12 and 40 months. The focus of these assessments will be on project implementation and the development of necessary linkages between project inputs and outputs.

Process evaluations will target three areas. The first is the environment of the project, including:

C. Evaluations

(1) Evaluations à moyen terme et finale

L'evaluation à moyen terme du projet sera réalisée pendant la campagne agricole de la troisième année de projet, c'est-à-dire entre fin août et début octobre 1990. Une évaluation finale indépendante du projet sera réalisée pendant la cinquième année du projet.

Les deux évaluations permettront de mesurer les progrès du projet pour atteindre son objectif. Un ensemble de points de repères a été inclus dans la présente description détaillée du projet sous le titre Réalisations du Projet (Section 1, C.). Ces deux évaluations seront déterminantes pour la continuation et la modification des activités du projet.

La composition des équipes d'évaluation, les procédures à suivre, et la teneur des évaluations seront déterminées dans des lettres d'exécution de projet.

(2) Evaluations du processus

Outre les évaluations standard en moyen terme et finale, les évaluations du processus seront réalisées à 12 et 40 mois. Le point clef de ses évaluations portera sur la mise en oeuvre du projet et le développement des rapports nécessaires entre les intrants et les extrants du projet.

Les évaluations de processus porteront sur trois domaines. Le premier qui est l'environnement du projet, comprend:

a) The internal environment of the project and INRAN itself, but not necessarily the magnitude of project outputs, and

b) The impact of changes in the institutional environment on project implementation. Recommendations will focus on improving implementation through adaptation to the changing institutional environment.

Secondly, the process evaluations will focus on:

a) Research performance;

b) The development of institutional relationships;

c) The barriers encountered in building collaborative working relationships between INRAN units, and between INRAN units and other organizations, and

d) The lessons being learned from these experiences.

Thirdly, evaluation of the process components of the project, i.e., improved quality of staff, innovations in management, increased internal and external communications, etc., will assess:

a) Improvements in institutional performance resulting from project inputs, and

b) The effects of improved institutional performance, rather than project outputs, on the intended project beneficiaries (INRAN staff, extension agents, farmers, etc.).

a) L'environnement interne du projet et l'INRAN lui même, mais pas nécessairement l'ampleur des résultats du projetet

b) l'impact des modifications de l'environnement institutionnel sur l'exécution du projet. Les recommandations porteront sur l'amélioration de la mise en oeuvre grâce à l'adaptation à l'environnement institutionnel qui change.

Deuxièmement, les évaluations du processus seront axées sur:

a) la performance de la recherche

b) l'élaboration des rapports institutionnels

c) les difficultés rencontrées à mettre en place des rapports de travail conjoint entre les cellules de l'INRAN et entre celles-ci et d'autres organisations, et

d) les leçons apprises de ces expériences.

Troisièmement, l'évaluation des volets du processus des projets, c'est-à-dire l'amélioration qualitative du personnel, des innovations en gestion, l'augmentation des communications internes et externes, examinera:

a) les améliorations de la performance institutionnelle résultant des intrants du projet, et

b) l'impact de l'amélioration de la performance institutionnelle, plutôt que des résultats du projet, sur les bénéficiaires du projet (le personnel de l'INRAN, les agents de vulgarisation, les paysans, etc.).

Results of the first process evaluation will condition the procurement of additional dryland research-related commodities, the arrival of the irrigation technicians, programming of additional training in drylands agriculture, and other implementation actions scheduled for years two and three. This evaluation will also determine whether the progress made in reforming the financial management system is sufficient to assure timely funding of on-going drylands and on-farm research programs and new planned irrigation esearch programs. If progress regarding appropriate financial reforms is unsatisfactory, the evaluators will recommend the intervention of a management consulting firm to develop appropriate procedures.

Les résultats de la première évaluation du processus conditionneront l'acquisition des biens d'équipement complémentaires dans le cadre de la recherche en terres arides, l'arrivée des techniciens en irrigation, la programmation d'une formation complémentaire en cultures des terres arides, et d'autres travaux d'exécution prévus pour les années 2 et 3. Cette évaluation déterminera également si les progrès réalisés en réformant le système de gestion financière sont suffisants pour assurer le financement en temps opportun des programmes de recherche en cours sur les exploitations et les terres arides et des nouveaux programmes prévus dans le domaine de la recherche en irrigation. Si les progrès concernant les réformes financières adéquates ne sont pas satisfaisants, les responsables de l'évalation recommanderont l'intervention d'un cabinet de consultation en gestion pour élaborer les procédures adéquates.

The second process evaluation, to take place at the middle of year four, should re-examine the issues discussed above. In addition, it should determine the feasibility of phasing out some technical assistance slots as high level staff return from long-term participant training, or perhaps adding others. A serious attempt should be made to decrease the extent of long-term in favor of short-term technical assistance over the life of the project. Technical assistance should be evaluated on the extent to which it is developing counterpart competence. Merely carrying out research activities is not a measure of successful technical assistance.

La seconde évaluation du processus prévue pour le milieu de la quatrième année, devra réexaminer les questions examinées ci-dessus. En outre, elle devra déterminer la possibilité d'éliminer une partie de l'assistance technique, à mesure que les cadres supérieurs reviennent de leurs formations à long terme, ou peut-être d'en ajouter d'autres. Il faudrait faire de sérieux efforts pour essayer de réduire la portée de l'assistance technique à long terme en faveur de l'assistance technique à court terme pendant la durée du projet. L'assistance technique devra être évaluée en fonction de sa capacité de former des homologues. N'entreprendre que des travaux de recherche ne constitue pas une bonne mesure de l'efficacité de l'assistance technique.

D. Final Report

Six months prior to the Project Assistance Completion Date, the contractor will provide the Grantee with a draft final report summarizing services provided, objectives reached, and achievements realized. The final report will include a presentation of expenditures by summary budget item as well as other pertinent information and recommendations. A final report incorporating all revisions deemed appropriate by the contractor will be submitted after receipt of comments on the draft final report from the Grantee.

D. Rapport final

Six mois avant la date d'achèvement de l'assistance au projet, le contractant fournira au Bénéficiaire un projet de rapport final résumant les services accomplis, les objectifs atteints et les résultats obtenus. Le rapport final comprendra une présentation des dépenses par rubrique budgétaire ainsi que les autres informations et récommandations pertinentes. Un rapport final incorporant toutes les révisions jugées nécessaires par le contractant sera soumis après réception des observations formulées par le Bénéficiaire sur le projet de rapport final.

ANNEX 2

PROJECT GRANT STANDARD PROVISIONS ANNEX

Definitions: As used in this Annex, the "Agreement" refers to the Project Grant Agreement to which this Annex is attached and of which this Annex forms a part. Terms used in this Annex have the same meaning or reference as in the Agreement.

ARTICLE A
Project Implementation Letters
To assist Grantee in the implementation of the Project, AID, from time to time, will issue Project Implementation Letters that will furnish additional information about matters stated in this Agreement. The parties may also use jointly agreed-upon Project Implementation Letters to confirm and record their mutual understanding on aspects of the implementation of this agreement. Project Implementation Letters will not be used to amend the text of the Agreement, but can be used to record revisions or exceptions which are permitted by the Agreement, including the revision of elements of the amplified description of the Project in Annex 1.

ARTICLE B : General Covenants

SECTION B.1. Consultation.

The Parties will cooperate to assure that the purpose of this Agreement will be accomplished. To this end, the Parties, at the request of either, will exchange views on the progress of the Project, the performance of obligations under this

ANNEXE 2

ANNEXE DES DISPOSITIONS STANDARDS DE LA SUBVENTION DE PROJET

Définitions: Tel qu'il est utilisé dans la présente annexe, le mot "Accord" désigne l'Accord de Subvention pour le Projet auquel est jointe ladite Annexe et dont elle constitue une partie. Les termes utilisés dans cette Annexe ont la même signification et les mêmes références que dans l'Accord.

ARTICLE A
Lettres d'Exécution du Projet
Pour aider le Bénéficiaire à exécuter le Projet, l'USAID fera paraître de temps à autre, des lettres d'exécution du Projet donnant de plus amples renseignements sur des questions citées dans l'Accord. Les parties signataires pourront également utiliser des lettres d'exécution de Projet établies d'un commun accord, pour confirmer et consigner par écrit leur accord mutuel sur certains aspects d'exécution du présent Accord. Les lettres d'exécution du Projet ne seront pas utilisées pour modifier le texte de l'Accord, mais pourront servir à prendre acte des révisions ou cas d'exception autorisés par l'Accord, y compris la révision de certaines parties de la description détaillée du Projet telle qu'elle est citée à l'Annexe 1.

ARTICLE B : Conventions générales

SECTION B.1. Consultation.

Les Parties signataires devront coopérer pour s'assurer que l'objectif de cet Accord sera atteint. A cet effet, elles devront, à la demande de l'une d'elles, procéder à un échange de vues sur l'avancement du Projet, sur l'exécution des obligations conformément à cet

Agreement, the performance of any consultants, contractors, or suppliers engaged on the Project, and other matters relating to the Project.

SECTION B.2. Execution of Project. The Grantee will :

(a) carry out the Project or cause it to be carried out with due diligence and efficiency, in conformity with sound technical, financial, and management practices, and in conformity with those documents, plans, specifications, contracts, schedules or other arrangements, and with any modifications therein, approved by AID pursuant to this Agreement ; and

(b) provide qualified and experienced management for, and train such staff as may be appropriate for the maintenance and operation of the Project and, as applicable for continuing activities, cause the Project to be operated and maintained in such manner as to assure the continuing and successful achievement of the purposes of the Project.

SECTION B.3. Utilization of Goods and Services.

(a) Any ressources financed under the Grant will, unless otherwise agreed in writing by AID, be devoted to the Project until the completion of the Project, and thereafter will be used so as to further the objectives sought in carrying out the Project.

(b) Goods or services financed under the Grant will, except as AID may otherwise agree in writing, not be used to promote or assist a foreign aid project or activity

Accord, ainsi que sur les travaux accomplis par les Experts-conseils, les contractants ou les fournisseurs participant au Projet et à d'autres activités reliées au même Projet.

SECTION B.2. Exécution du Projet. Le Bénéficiaire s'engage à :

(a) exécuter le Projet en veillant à son exécution, avec diligence et efficacité selon les meilleures procédures techniques, financières et administratives et conformément aux documents, plans, cahiers des charges, contrats, calendriers ou autres dispositions (ainsi que les modifications qui y seront apportées) approuvées par l'USAID en conformité avec le présent Accord ; et

(b) désigner des cadres de gestion qualifiés et expérimentés et entreprendre la formation de ce personnel en vue d'assurer l'entretien et le fonctionnement du Projet et selon les besoins, pour la continuation des activités de ce Projet, veiller à ce que cet entretien et ce fonctionnement se fassent de manière à garantir la réalisation continue et avec succès des buts du Projet.

SECTION B.3. Utilisation des Biens et Services.

(a) Toute ressource financée dans le cadre de la Subvention sera consacrée au Projet jusqu'à son achèvement, à moins que l'USAID n'en convienne autrement par écrit. Ces ressources seront par la suite utilisées pour renforcer davantage les objectifs visés par la réalisation de ce Projet.

(b) A moins que l'USAID n'en convienne autrement par écrit, les biens et services financés par la Subvention ne peuvent servir à promouvoir ou aider un projet

associated with or financed by a country not included in Code 935 of the AID Geographic Code Book as in effect at the time of such use.

SECTION B.4. Taxation.

(a) This Agreement and the Grant will be free from any taxation or fees imposed under laws in effect in the territory of the Grantee.

(b) To the extent that (1) any contractor, including any consulting firm, any personnel of such contractor financed under the Grant, and any property or transaction relating to such contracts and (2) any commodity procurement transaction financed under the Grant, are not exempt from identifiable taxes, tariffs, duties or other levies imposed under laws in effect in the territory of the Grantee, the Grantee will, as and to the extent provided in and pursuant to Project Implementation Letters, pay or reimburse the same with funds other than those provided under the Grant.

SECTION B.5. Reports, Records, Inspections, Audit.

The Grantee will :

(a) furnish AID such information and reports relating to the Project and to this Agreement as AID may reasonably request ;

(b) maintain or cause to be maintained, in accordance with generally accepted accounting principles and practices consistently applied, books and records relating

d'assistance étrangère ou une activité en rapport avec un des pays non inclus au Code géographique N°935 de l'USAID tel qu'il est en vigueur lors de l'utilisation desdits biens et services, ou financés par l'un de ces pays.

SECTION B.4. Imposition.

(a) Cet Accord et la Subvention seront exemptés de tous taxes ou droits imposés en vertu de la législation en vigueur dans le pays du Bénéficiaire.

(b) Au cas où (1) tout contractant y compris toute firme d'ingénieurs-conseils et tout personnel de ce contractant financé dans le cadre de la Subvention, ainsi que les biens ou transactions relatifs à ces contrats et (2) tout achat de biens financés par la Subvention ne seraient pas exonérés de taxes, droits tarifaires ou douaniers et autres impositions établies par la législation en vigueur dans le pays du Bénéficiaire, ce dernier devra, en vertu et conformément aux lettres d'exécution du Projet, et dans les limites qui y sont prévues, payer ou rembourser lesdites sommes avec des fonds autres que ceux fournis dans le cadre de la Subvention.

SECTION B.5. Rapports, dossiers, inspections, vérifications comptables.

Le Bénéficiaire s'engage à :

(a) fournir à l'USAID, sur sa demande et dans les limites raisonnables, tous renseignements et rapports relatifs au Projet et au présent Accord ;

(b) tenir ou veiller à ce que soient tenus, conformément aux méthodes comptables généralement admises et aux usages uniformément appliqués, des livres de comptes

75

to the Project and to this Agreement, adequate to show, without limitation, the receipt and use of goods and services acquired under the Grant. Such books and records will be audited regularly, in accordance with generally accepted auditing standards, and maintained for three years after the date of last disbursement by AID ; such books and records will also be adequate to show the nature and extent of solicitations of prospective suppliers of goods and services acquired, the basis of award of contracts and orders, and the overall progress of the Project toward completion ; and

(c) afford authorized representatives of a Party the opportunity at all reasonable times to inspect the Project, the utilization of goods and services financed by such Party, and books, records, and other documents relating to the Project and the Grant.

SECTION B.6. Completeness of Information.

The Grantee confirms :

(a) that the facts and circumstances of which it has informed AID, or cause AID to be informed, in the course of reaching agreement with AID on the Grant, are accurate and complete, and include all facts and circumstances that might materially affect the Project and the discharge of responsibilities under this Agreement ;

(b) that it will inform AID in timely fashion of any subsequent facts and circumstances that might materially affect, or that it is reasonable to believe might so affect, the Project or the discharge of responsibilities under this Agreement.

et des dossiers adéquats relatifs au Projet et au présent Accord, donnant sans restriction tous les détails sur la réception et l'utilisation des biens et services acquis dans le cadre de la Subvention. Ces livres de comptes et des dossiers seront vérifiés régulièrement, conformément aux normes de vérifications comptables généralement admises. Ils doivent être conservés pendant trois ans après la date du dernier déboursement par l'USAID et devront indiquer la nature et l'importance des appels d'offres lancés aux fournisseurs éventuels des biens et services reçus, la base d'adjudication des contrats et des commandes ainsi que le progrès général réalisé vers l'achèvement du Projet ; et

(c) permettre aux représentants autorisés de l'autre Partie d'inspecter, à tout moment raisonnable, le Projet, l'utilisation des biens et des services financés par cette même Partie ainsi que les livres comptables, les dossiers et autres documents relatifs au Projet et à la Subvention.

SECTION B.6. Soumission de renseignements complets.

Le Bénéficiaire confirme :

(a) que les faits et les circonstances sur lesquels il a informé l'USAID ou a fait en sorte qu'elle le soit, en vue de réaliser un accord avec l'USAID sur ladite Subvention, sont exacts et complets et couvrent tous les faits et circonstances qui pourraient sensiblement affecter le Projet et la manière de remplir les responsabilités prévues dans le présent Accord ; et

(b) qu'il informera l'USAID en temps voulu de tous les faits et circonstances subséquents qui peuvent sensiblement affecter, ou qu'on a lieu de croire qu'ils affecteraient le Projet ou la manière de remplir les responsabilités prévues dans le présent Accord.

76

SECTION B.7. Other Payments. Grantee affirms that no payments have been or will be received by any official of the Grantee in connection with the procurement of goods or services financed under the Grant, except fees, taxes, or similar payments legally established in the country of the Grantee.

SECTION B.8. Information and Marketing. The Grantee will give appropriate publicity for the Grant and the Project as a program to which the United States has contributed, identify the Project site, and mark goods financed by AID, as described in Project Implementation Letters.

ARTICLE C : Procurement Provisions

SECTION C.1. Special Rules.

(a) The source and origin of ocean and air shipping will be deemed to be the ocean vessel's or aircraft's country of registry at the time of shipment.

(b) Premiums for marine insurance placed in the territory of the Grantee will be deemed an eligible Foreign Exchange Cost, if otherwise eligible under Section C.7.(a).

(c) Any motor vehicles financed under the Grant will be of United States manufacture, except as AID may otherwise agree in writing.

SECTION B.7. Autres Paiements. Le Bénéficiaire affirme qu'aucun paiement n'a été ou ne sera reçu par aucun de ses représentants en rapport avec l'acquisition de biens ou de services financés dans le cadre de la Subvention, à l'exception des droits, taxes ou autres paiements similaires légalement en cours dans le pays du Bénéficiaire.

SECTION B.8. Information et Marquage des Biens. Le Bénéficiaire assurera une publicité appropriée à la Subvention et au Projet en tant que programme auquel les Etats-Unis ont contribué. Il identifiera l'emplacement du Projet par une pancarte appropriée et fera marquer les biens financés par l'USAID, tel que le décrivent les lettres d'exécution du Projet.

ARTICLE C : Dispositions concernant l'acquisition des biens

SECTION C.1. Directives spéciales.

(a) La source et l'origine des expéditions aériennes et maritimes seront réputées être le port d'attache du navire ou le pays d'enregistrement de l'avion à la date d'expédition des biens.

(b) Les primes d'assurance maritime souscrites dans le territoire du Bénéficiaire seront considérées "Coûts autorisés en devises étrangères", si elles sont autorisées par la Section C.7.(a).

(c) Tous les véhicules à moteur financés dans le cadre de la Subvention devront être de fabrication américaine, sauf accord contraire de l'USAID notifié par écrit.

(d) Transportation by air, financed under the Grant, of property or persons, will be on carriers holding United States certification, to the extent service by such carriers is available. Details on this requirement will be described in a Project Implementation Letter.

SECTION C.2. Eligibility Date.

No goods or services may be financed under the Grant which are procured pursuant to orders or contracts firmly placed or entered into prior to the date of this Agreement, except as the Parties may otherwise agree in writing.

SECTION C.3. Plans, Specifications, and Contracts.
In order for there to be mutual agreement on the following matters, and except as the Parties may otherwise agree in writing :

(a) The Grantee will furnish to AID upon preparation :

(1) any plans, specifications, procurement or construction schedules, contracts, or other documentation relating to goods or services to be financed under the Grant, including documentation relating to the prequalification and selection of contractors and to the solicitation of bids and proposals. Material modifications in such documentation will likewise be furnished AID on preparation ;

(2) such documentation will also be furnished to AID, upon preparation, relating to any goods or services, which, though not financed under the Grant, are deemed by AID to be of major importance to

(d) Le transport aérien, financé au titre de la Subvention, de biens ou de personnes, se fera sur des transporteurs certifiés aux Etats-Unis dans la mesure où les dits transporteurs peuvent en assurer le service. Les détails de cette disposition seront décrits dans la lettre d'exécution du Projet.

SECTION C.2. Date d'éligibilité au financement.
Aucun bien et service ne pourront être financés dans le cadre de la Subvention lorsqu'ils sont acquis par commandes ou contrats fermes passés ou exécutés avant la date du présent Accord, sauf si les deux Parties en conviennent autrement par écrit.

SECTION C.3. Plans, cahiers des charges et contrats.
En vue de parvenir à un accord sur les questions suivantes et sauf si les deux Parties en conviennent autrement par écrit :

(a) Le Bénéficiaire devra fournir à l'USAID, dès leur préparation :

(1) tous les plans, les cahiers des charges, les calendriers d'acquisition ou de construction, les contrats ou autres documents relatifs aux biens ou services devant être financés dans le cadre de la Subvention, y compris les documents concernant la préqualification et la sélection des contractants, les appels d'offres et les soumissions proposés. Les modifications importantes apportées à ces documents seront également soumises à l'USAID dès leur préparation ;

(2) seront aussi soumis à l'USAID dès leur préparation les documents relatifs à tous les biens et services qui, bien que non financés dans le cadre de la Subvention, sont considérés par l'USAID comme

78

the Project. Aspects of the Project involving matters under this subsection (a) (2) will be identified in Project Implementation Letters ;

(b) Documents related to the prequalification of contractors, and to the solicitation of bids or proposals for goods and services financed under the Grant will be approved by AID in writing prior to their issuance, and their terms will include United States standards and measurements ;

(c) Contracts and contractors financed under the Grant for engineering and other professional services, for construction services, and for such other services, equipment or materials as may be specified in Project Implementation Letters, will be approved by AID in writing prior to execution of the contract. Material modifications in such contract will also be approved in writing by AID prior to excution ; and

(d) Consulting firms used by the Grantee for the Project but not financed under the Grant, the scope of their services and such of their personnel assigned to the Project as AID may specify, and construction contractors used by the Grantee for the Project but not financed under the Grant, shall be acceptable to AID.

SECTION C.4. Reasonable Price.

No more than reasonable prices will be paid for any goods or services financed, in whole or in

ayant une grande importance pour le Projet. Les aspects du Projet portant sur des questions traitées au paragraphe (a) (2) seront précisées dans les lettres d'exécution du Projet.

(b) les documents relatifs à la préqualification des contractants et aux appels d'offres ou soumissions pour les biens et services financés dans le cadre de la Subvention devront être approuvés par écrit par l'USAID avant leur émission, et devront tenir compte, entre autres, des normes et mesures appliquées aux Etats-Unis ;

(c) Les contrats et les contractants financés dans le cadre de la Subvention pour des travaux d'engineering et autres services professionnels, ainsi que pour la construction ou autres services et pour la fourniture d'équipement ou de matériel selon les indications données dans les lettres d'exécution du Projet, devront aussi être approuvés par écrit par l'USAID avant la signature du contrat. Les modifications importantes apportées à ces contrats devront également être approuvées par écrit par l'USAID avant leur mise à exécution ; et

(d) Les bureaux d'ingénieurs-conseils utilisés par le Bénéficiaire mais non financés par la Subvention, l'étendue de leurs services et les compétences de leur personnel affecté au Projet selon les spécifications de l'USAID, les entrepreneurs en bâtiment employés par le Bénéficiaire pour ce Projet non financés dans le cadre de la Subvention, devront être acceptables à l'USAID.

SECTION C.4. Prix raisonnable.

Seuls des prix raisonnables seront payés pour les biens et les services financés en partie ou en

part, under the Grant. Such items will be procured on a fair and, to the maximum extent practicable, on a competitive basis.

SECTION C.5. Notification to Potential Suppliers.

To permit all United States firms to have the opportunity to participate in furnishing goods and services to be financed under the Grant, the Grantee will furnish AID such information with regard thereto, and at such times, as AID may request in Project Implementation Letters.

SECTION C.6. Shipping

(a) Goods which are to be transported to the territory of the Grantee may not be financed under the Grant if transported either : (1) on an ocean vessel or aircraft under the flag of a country which is not included in AID Geographic Code 935 as in effect at the time of shipment, or (2) on an ocean vessel which AID, by written notice to the Grantee has designated as ineligible ; or (3) under an ocean or air charter which has not received prior AID approval.

(b) Costs of ocean or air transportation (of goods or persons) and related delivery services may not be financed under the Grant, if such goods or persons are carried : (1) on an ocean vessel under the flag of a country not, at the time of shipment, identified under the paragraph of the Agreement entitled "Procurement Source : Foreign Exchange Costs", without prior written AID approval ; or (2) on an ocean vessel which AID, by written notice to the Grantee, has designated as ineligible ; or (3) under an ocean vessel or air charter which has not received prior AID approval.

totalité dans le cadre de la subvention. Ceux-ci devront être obtenus sur une base équitable et, autant que possible concurrentielle.

SECTION C.5. Notification des fournisseurs éventuels.

Pour permettre à toutes les firmes américaines de participer à la fourniture des biens et services devant être financés dans le cadre de la Subvention, le Bénéficiaire devra fournir à l'USAID toutes les informations demandées par l'USAID dans les lettres d'exécution du Projet et aux dates spécifiées.

SECTION C.6. Expédition

(a) Les biens à transporter vers le territoire du Bénéficiaire ne peuvent être financés dans le cadre de la Subvention si ils sont transportés : (1) à bord d'un navire ou d'un avion appartenant à un pays non inclus dans le Code Géographique N° 935 de l'USAID en vigueur lors de l'expédition ; ou (2) à bord d'un navire que l'USAID a déclaré "inacceptable" dans une note écrite adressée au Bénéficiaire ; ou (3) à bord d'un navire ou d'un avion affrété sans l'approbation préalable de l'USAID.

(b) Les coûts du transport maritime ou aérien (de biens ou de personnes) et les services de livraison, ne peuvent pas être financés dans le cadre de la Subvention, si ces biens ou personnes sont transportés : (1) à bord d'un navire battant pavillon d'un pays qui, à la date de l'expédition, n'est pas cité au paragraphe de l'accord intitulé "Source d'Acquisition : Coûts en devises étrangères", sans l'accord préalable de l'USAID ; ou (2) à bord d'un navire que l'USAID a déclaré "inacceptable" dans une note écrite adressée au Bénéficiaire ; ou (3) à bord d'un navire ou d'un avion affrété sans l'approbation préalable de l'USAID.

(c) Unless AID determines that privately owned United States-flag commercial ocean vessels, are not available at fair and reasonable rates for such vessels. (1) at least fifty percent (50%) of the gross tonnage of all goods (computed separately for dry bulk carriers, dry cargo liners and tankers) financed by AID which may be transported on ocean vessels will be transported on privately owned United States-flag commercial vessels, and (2) at least fifty percent (50%) of the gross freight revenue generated by all shipments financed by AID, and transported to the territory of the Grantee on dry cargo liners shall be paid to or for the benefit of privately owned United States-flag commercial vessels. Compliance with the requirements of (1) and (2) of this subsection must be achieved with respect to both any cargo transported from U.S. ports and any cargo transported from non-U.S. ports, computed separately.

SECTION C.7. Insurance.

(a) Marine insurance on goods financed by AID which are to be transported to the territory of the Grantee may be financed as a Foreign Exchange Cost under this Agreement provided (1) such insurance is placed at the lowest available competitive rate, and (2) claims thereunder are payable in the currency in which such goods were financed or in any freely convertible currency. If the Grantee (or government of Grantee), by statute, decree, rule, regulation, or practice dicriminates with respect to AID-financed procurement against any marine insurance company authorized to do

(c) Sauf si l'USAID constate que des navires de commerce privés battant pavillon des Etats-Unis ne sont pas disponibles à des prix équitables et raisonnables : (1) au moins cinquante pour cent (50%) du tonnage brut de tous les biens (calculés séparément pour les transporteurs en vrac, les navires de ligne équipés pour cargaisons sèches et les pétroliers) financés par l'USAID et transportables par voie maritime, seront transportés à bord de navires de commerce privés battant pavillon des Etats-Unis ; et (2) au moins cinquante pour cent (50%) du revenu de frêt brut pour toutes les expéditions financées par l'USAID et transportées jusqu'au pays du Bénéficiaire à bord de navires de ligne équipés pour cargaisons sèches, devront être payés pour ou au profit de navires de commerce privés battant pavillon des Etats-Unis. Les conditions (1) et (2) contenues dans ce paragraphe doivent être observées pour toutes les cargaisons transportées à partir de ports américains aussi bien que de ports non américains, calculées séparément.

SECTION C.7. Assurance.

(a) L'assurance maritime contractée sur les biens financés par l'USAID et devant être transportés vers le territoire du Bénéficiaire peut être financée en tant que coûts en devises étrangères dans le cadre de cet Accord à condition que : (1) cette assurance soit souscrite au taux concurrentiel le plus faible ; et (2) que les réclamations soient payables dans la monnaie utilisée pour le financement de ces biens ou en toute autre devise librement convertible. En ce qui concerne les achats financés par l'USAID, si le Bénéficiaire (ou son Gouvernement) adopte par statut, décret, loi ou règlement, une attitude discriminatoire contre les compagnies d'assurances maritimes autorisées à exécuter leur activité

81

business in any State of the United States, then all goods shipped to the territory of the Grantee financed by AID hereunder will be insured against marine risks and such insurance will be placed in the United States with a company or companies authorized to do a marine insurance business in a State of United States.

(b) Except as AID may otherwise agree in writing, the Grantee will insure, or cause to be insured, goods financed under the Grant imported for the Project against risks incident to their transit to the point of their use in the Project ; such insurance will be issued on terms and conditions consistent with sound commercial practice and will insure the full value of the goods. Any indemnification received by the Grantee under such insurance will be used to replace or repair any material damage or any loss of the goods insured or will be used to reimburse the Grantee for the replacement or repair of such goods. Any such replacements will be of source and origin of countries listed in AID Geographic Code 935 as in effect at the time of replacement, and, except as the Parties may agree in writing, will be otherwise subject to the provisions of the Agreement.

SECTION C.8. U.S. Government-Owned Excess Property.

The Grantee agrees that wherever practicable, United States Government-owned excess personal property, in lieu of new items financed under the Grant, should be utilized. Funds under the Grant may be used to finance the costs of obtaining such property for the Project.

dans n'importe quel état des Etats-Unis d'Amérique, alors tous les biens expédiés vers le territoire du Bénéficiaire seront assurés contre tous risques maritimes. Une telle assurance sera souscrite aux Etats-Unis auprès d'une ou plusieurs compagnies autorisées à exercer leur activité d'assurances maritimes dans n'importe quel état des Etats-Unis d'Amérique.

(b) Sauf accord contraire de l'USAID notifié par écrit, le Bénéficiaire assurera ou fera assurer les biens financés dans le cadre de la Subvention et importés pour les besoins du Projet, contre des risques inhérents à leur transit jusqu'à leur point d'utilisation du Projet. Une telle assurance sera souscrite à des termes et conditions conformes aux bons usages commerciaux pour toute la valeur des biens. Toute indemnité reçue par le Bénéficiaire sera utilisée pour remplacer ou réparer tout dégât matériel ou toute perte subis par les biens assurés, ou servira à rembourser le Bénéficiaire afin de faire remplacer ou réparer [illegible]. Les biens de remplacement devront avoir comme source et origine les pays indiqués dans le Code Géographique N°935 de l'USAID tel qu'il est en vigueur à la date d'acquisition de ces biens de remplacement et, sauf si les parties en conviennent autrement par écrit, ces biens seront autrement assujettis aux dispositions de l'Accord.

SECTION C.8. Matériel de surplus, propriété du Gouvernement des Etats-Unis.

Le Bénéficiaire accepte d'utiliser, chaque fois que possible, le matériel de surplus, propriété du Gouvernement des Etats-Unis, au lieu d'articles neufs financés par la Subvention. Les fonds de la Subvention peuvent servir à financer l'acquisition de ce matériel de surplus pour le Projet.

82

ARTICLE D :
Termination, Remedies.

SECTION D.1. Termination.

Either Party may terminate this Agreement by giving the other Party 30 days written notice. Termination of this Agreement will terminate any obligations of the Parties to provide financial or other resources to the Project pursuant to this Agreement, except for payment which they are committed to make pursuant to noncancellable commitments entered into with third parties prior to the termination of this Agreement. In addition, upon such termination AID may, at AID's expense, direct that title to goods financed under the Grant be transfered to AID if the goods are from a source outside Grantee's country, are in a deliverable state and have not been offloaded in ports of entry of Grantee's country.

SECTION D.2. Refunds

(a) In the case of any disbursement which is not supported by valid documentation in accordance with this Agreement, or which is not made or used in accordance with this Agreement, or which was for goods or services not used in accordance with this Agreement, AID notwithstanding the availability or exercise of any other remedies under this Agreement, may require the Grantee to refund the amount of such disbursement in U.S. Dollars to AID within sixty (60) days after receipt of a request therefor.

(b) If the failure of Grantee to comply with any of its obligations under this Agreement has

ARTICLE D :
Résiliation et mesures correctives.

SECTION D.1. Résiliation.

Chaque Partie peut résilier l'Accord en envoyant à l'autre Partie un préavis de trente (30) jours. La résiliation du présent Accord mettra fin aux obligations des Parties de fournir des ressources financières ou autres au Projet conformément au présent Accord, si ce n'est pour le paiement qu'elles se sont engagées à effectuer conformément aux engagements non résiliables passés avec des Parties tiers avant la résiliation de l'Accord. En outre, lors de la résiliation, l'USAID peut, à ses frais, demander que le titre de propriété relatif aux biens financés par la Subvention soit transféré à l'USAID si ces biens proviennent d'une source située en dehors du pays du Bénéficiaire, qu'ils soient dans un état livrable et n'aient pas été déchargés dans les ports d'entrée du pays du Bénéficiaire.

SECTION D.2. Remboursements.

(a) En cas de déboursement non accompagné de documents valides conformes au présent Accord, ou non effectué ou utilisé conformément au présent Accord, ou destiné pour les biens ou services non utilisés conformément au présent Accord, et nonobstant l'existence ou l'application de toutes mesures correctives prévues par le présent Accord. l'USAID peut demander au Bénéficiaire de rembourser à l'USAID le montant d'un tel déboursement en dollars des Etats-Unis dans les soixante (60) jours qui suivent la réception d'une telle demande.

(b) Si la non exécution par le Bénéficiaire d'une de ces obligations au titre du présent Accord

the result that goods or services financed under the Grant are not used effectively in accordance with this Agreement, AID may require the Grantee to refund all or any part of the amount of the disbursements under this Agreement for such goods or services in U.S. Dollars to AID within sixty (60) days after receipt of a request therefor.

(c) The right under subsection (a) or (b) to require a refund of a disbursement will continue, notwithstanding any other provision of this Agreement, for three years from the date of the last disbursement under this Agreement.

(d) (1) Any refund under subsection (a) or (b), or (2) any refund to AID from a contractor, supplier, bank or other third party with respect to goods or services financed under the Grant, which refund relates to an unreasonable price for or erroneous invoicing of goods or services, or to goods that did not conform to specifications, or to services that were inadequate, will (A) be made available first for the cost of goods and services required for the Project, to the extent justified, and (B) the remainder, if any, will be applied to reduce the amount of the Grant.

(e) Any interest of other earnings on Grant funds disbursed by AID to the Grantee under this Agreement prior to the authorized use of such funds for the Project will be returned to AID in U.S. Dollars by the Grantee.

a pour résultat que les biens ou services financés au titre de la Subvention ne sont pas utilisés efficacement en application du présent Accord, l'USAID peut demander au Bénéficiaire de rembourser tout ou partie du montant des déboursements effectués dans le cadre du présent Accord pour ces biens ou services en dollars des Etats-Unis à l'USAID dans les soixante (60) jours qui suivent une telle demande.

(c) Les droits au titre de l'alinéa (a) ou (b) de réclamer le remboursement d'un déboursement resteront valides, nonobstant toute autre disposition du présent Accord, pendant une période de trois ans à partir de la date du dernier déboursement effectué dans le cadre de cet Accord.

(d) (1) Tout remboursement dans le cadre de l'alinéa (a) ou (b) ou (2) tout remboursement versé à l'USAID par un contractant, un fournisseur, une banque ou autre tiers ayant trait aux biens et services financés par la Subvention et que ce remboursement soit en compensation d'un prix non raisonnable ou d'une facture erronée pour les biens ou services reçus ou pour des biens jugés inadéquats seront : (A) affectés tout d'abord et dans des limites justifiées au coût des biens et services requis pour le Projet, et (B) le reliquat sera, le cas échéant, appliqué pour réduire le montant de la Subvention.

(e) Tout intérêt ou tous autres gains réalisés sur les fonds de la Subvention décaissés par l'USAID au Bénéficiaire dans le cadre du présent Accord avant l'utilisation autorisé de ces fonds pour le Projet seront retournés à l'USAID en dollars des Etats-Unis par le Bénéficiaire.

SECTION D.3. Nonwaiver of Remedies.

No delay in exercising any right or remedy to a Party in connection with its financing under this Agreement will be contrued as a waiver of such right or remedy.

SECTION D.4. Assignment.

The Grantee agrees, upon request, to execute an assignment to AID of any cause of action which may accrue to the Grantee in connection with or arising out of the contractual performance or breach of performance by a party to a direct U.S. Dollar contract with AID financed in whole or in part out of funds granted by AID under this Agreement.

SECTION D.3. Non renonciation aux mesures correctives.

Tout retard dans l'exercice d'un droit ou d'une mesure corrective revenant à l'une des parties en rapport avec le financement qu'elle a apporté dans le cadre du présent Accord ne pourra être interprété comme une renonciation à un tel droit ou à une telle mesure corrective.

SECTION D.4. Affectation.

Le Bénéficiaire accepte, si on le lui demande, d'exécuter une affectation à l'USAID de toute cause d'action qui peut échoir au Bénéficiaire pour ce qui est de l'accomplissement contractuel ou d'une rupture d'accomplissement par une Partie à un contrat direct en dollars des Etats-Unis avec l'USAID financé en totalité ou en partie sur des fonds accordés par l'USAID au titre du présent Accord.

85